

Mars 2010



منظمة الأغذية
والزراعة
للامم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONFERENCE

Trente-septième session

Rome, 25 juin – 2 juillet 2011

**Rapport soumis par le Conseil d'administration du PAM au Conseil
économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 2009**

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

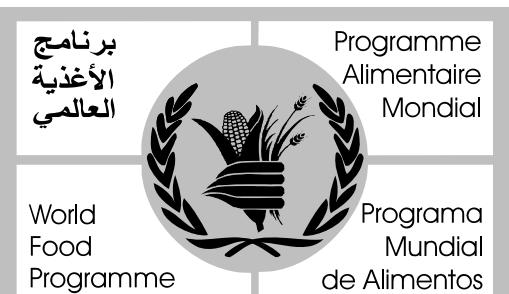
W0000



Décision 2010/EB.1/2 adoptée par le Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial à sa première session ordinaire de 2010 (8-11 février)

Le Conseil a approuvé le "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009" (WFP/EB.1/2010/4/Rev.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2009 ainsi que de la présente décision.

8 février 2010



Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 8–11 février 2010

RAPPORTS ANNUELS

Point 4 de l'ordre du
jour

Pour approbation

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2010/4/Rev.1
8 février 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO POUR 2009

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur de la Division des relations multilatérales et des rapports avec les ONG M. P. Larsen tél.: 066513-2601

Chargée des relations extérieures: Mme R. Fanelli tél.: 066513-2723

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



RESUME

Le PAM a joué un rôle central dans l'action mise en œuvre à l'échelle du système des Nations Unies pour gagner en cohérence et soutenir les efforts entrepris par les pays afin de faire face à la crise alimentaire persistante, à la récession économique, aux conflits, aux chocs d'origine climatique et autres crises graves subis par les populations les plus vulnérables du monde. Il s'agissait là d'une tâche particulièrement difficile alors que, pour la première fois, le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition a dépassé le milliard. Dans le cadre de l'Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et conformément à son Plan stratégique pour 2008–2013¹, le PAM a développé ses partenariats aux niveaux national et mondial pour agir plus efficacement au sein du système des Nations Unies en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de répondre aux besoins humanitaires. En dépit de la crise financière, il a mobilisé d'importantes ressources, notamment par le biais des fonds communs.

Le PAM a continué d'utiliser les contributions qu'il reçoit pour fournir une assistance alimentaire à ceux qui en ont le plus besoin, en achetant des produits alimentaires localement et en appliquant des moyens innovants pour améliorer la nutrition, la qualité des prestations et les achats au niveau des pays. L'expérimentation de l'initiative Achats au service du progrès a servi à tester des modalités d'achat innovantes et à élaborer de nouvelles interventions afin d'aider les petits exploitants dans un certain nombre de pays en développement. De même, la montée en puissance de l'utilisation des bons d'alimentation et des transferts monétaires a favorisé l'évolution des activités du PAM vers des modes d'assistance alimentaire plus souples. Le PAM a commencé à attacher plus d'importance aux stratégies relevant de l'initiative des pays ou des régions: il appuie désormais le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique de l'Union africaine et le Programme global de développement agricole de l'Afrique auxquels il apporte des compétences spécialisées, et il a adapté ses stratégies en conséquence. En faisant du renforcement des capacités et des stratégies de transfert des responsabilités un aspect privilégié de son action, le PAM place au cœur de ses préoccupations la recherche de solutions durables au problème de la faim.

Le PAM a collaboré avec d'autres membres de l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire dans le cadre d'une collaboration interorganisations sans précédent visant à améliorer la sécurité alimentaire. Ces activités ont imprimé un élan politique en faveur de l'accroissement des investissements dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le but d'éliminer la faim. Cette impulsion s'est concrétisée par l'engagement de 20 milliards de dollars É.-U. en faveur de la sécurité alimentaire lors du Sommet de L'Aquila de 2009 et par la transformation du Comité de la sécurité alimentaire mondiale en une instance intergouvernementale ouverte. La participation du PAM à ces processus est conforme aux principes adoptés lors du Sommet de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale tenu en novembre 2009, qui a mis l'accent sur l'importance des approches homogènes mises en œuvre sous la conduite des pays.

¹ Le Plan stratégique du PAM (2008-2011) a été prorogé jusqu'en 2013 en application de la décision du Conseil 2009/EB.A/3.

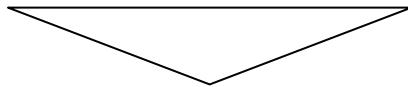


Après la réussite de l'application des Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS), le PAM est devenu la première institution des Nations Unies à lancer un progiciel SAP conforme à ces normes, WINGS II, qui permet un suivi plus précis et détaillé des ressources financières et humaines de l'ensemble du PAM. L'examen des mécanismes et procédures internes applicables à l'approbation des nouveaux programmes et des révisions budgétaires, entrepris à la faveur de l'examen du cadre de financement, a permis de rationaliser l'établissement des priorités, de gagner en cohérence dans l'application des directives et de mieux harmoniser les processus aux niveaux national, régional et mondial. En vue de renforcer la transparence, le nombre de membres du personnel du PAM tenus de présenter une déclaration de situation financière a été porté de 6 à plus de 400, les premiers concernés étant ceux qui disposent des pouvoirs les plus étendus en matière d'achats.

La crise économique ayant encore aggravé les effets de la crise alimentaire en 2009, le PAM a intensifié sa collaboration pour venir en aide aux populations en situation de besoin extrême. De concert avec d'autres intervenants humanitaires, le PAM est intervenu dans les situations d'urgence dans le cadre du système d'action groupée, continuant d'assurer la direction du module logistique et de codiriger celui des télécommunications à l'échelle mondiale, mais aussi de diriger, seul ou avec d'autres organisations, les modules s'occupant du secteur alimentaire dans les pays. Il a également pris part aux activités des groupes sectoriels chargés de la santé et de la nutrition, entre autres.

Le PAM a pris part à plusieurs initiatives communes approuvées en avril 2009 par le Conseil des chefs de secrétariat en réaction à la crise, qu'il a dans certains cas dirigées, et il a assuré un suivi et des analyses dans le cadre du Dispositif mondial d'alerte vulnérabilités et impacts. La Directrice exécutive du PAM a présidé le Comité de haut niveau sur la gestion, qui s'est penché sur l'harmonisation des modes de fonctionnement des instances des Nations Unies et sur l'amélioration des systèmes de sûreté et de sécurité du personnel. Dans le cadre des travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement, le PAM a poursuivi sa collaboration au renforcement de la coordination à l'échelle des pays et l'exécution des interventions par le biais du système des Coordonnateurs résidents. Ces activités ont permis de poursuivre sur la lancée de réalisations de l'initiative "Unis dans l'action" des Nations Unies en veillant à ce que les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement reflètent les priorités, plans et principes nationaux et soient conçus pour aider les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve le "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009" (WFP/EB.1/2010/4/Rev.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil demande que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné des décisions et recommandations qu'il a adoptées en 2009 ainsi que de la présente décision.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

CONTRIBUER A LA COHERENCE ET A L'EFFICACITE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

Financement des activités opérationnelles

1. Avec plus de 1 milliard d'êtres humains souffrant de malnutrition, la faim dans le monde a atteint en 2009 un record historique. Les effets conjugués des crises alimentaire, énergétique et financière ont encore aggravé la vulnérabilité causée par les catastrophes naturelles, les conflits et la pauvreté. Le PAM a donc fourni une assistance alimentaire et nutritionnelle, y compris sous forme de filets de sécurité tels que des programmes d'alimentation scolaire, à 108 millions de bénéficiaires dans 74 pays.
2. Pour 2009, les projections tablaient sur un montant total des financements de 3,9 milliards de dollars, soit 1 milliard de dollars de plus que les montants reçus les quelques années précédentes. Les besoins augmentant plus fortement que les financements des donateurs habituels, le PAM a accordé davantage d'attention à la recherche de nouveaux donateurs et s'est efforcé d'intégrer plus étroitement ses programmes de pays aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), aux processus d'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté et aux plans de développement nationaux.
3. Au 7 décembre 2009, le PAM avait reçu 3,6 milliards de dollars de 75 donateurs. L'Allemagne, le Brésil, l'Espagne, la Fédération de Russie, le Japon et le Qatar ont fourni aux PAM une contribution record. L'Australie, la Belgique, le Canada, la Commission européenne, les États-Unis d'Amérique, l'Inde et le Kenya, et des donateurs privés ont également intensifié ou maintenu leur appui en 2009. Les gouvernements hôtes du Bangladesh, du Burundi, du Cambodge, de l'Égypte, de Madagascar, du Malawi et du Pakistan ont appuyé les opérations du PAM dans leur pays, tandis que le Kazakhstan, Oman et l'Ukraine ont apporté leur première contribution au PAM.
4. Environ 90 pour cent des montants ont été versés par les donateurs sous forme de contribution à emploi spécifique, les 10 pour cent restants représentant des contributions multilatérales qui ont été réparties par le Comité pour l'affectation stratégique des ressources. Ces contributions multilatérales, qui sont à la fois précoce, prévisibles et souples, ont permis au PAM d'affecter en priorité ses ressources aux besoins les plus urgents et de planifier efficacement son action de lutte contre les causes premières de la faim. Les principaux donateurs multilatéraux sont notamment l'Allemagne, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. De nouveaux accords de partenariat sur plusieurs années ont été conclus en 2009 avec l'Australie, le Canada et le Luxembourg.
5. Les montants reçus de fonds multidonateurs s'élevaient au total à 155 millions de dollars au début de décembre 2009, représentant la cinquième source de revenus du PAM. Sur ce total, 82 pour cent provenaient de dispositifs de financement humanitaire tels que le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) et des fonds communs pour les interventions humanitaires en faveur du Soudan et de la République démocratique du Congo (RDC). Les contributions provenant de fonds communs ont revêtu une importance cruciale pour de nombreuses opérations, en particulier des interventions en situation d'urgence et des opérations spéciales dont le financement était insuffisant. Il s'agit notamment d'un appui fourni aux Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), que le PAM gère pour l'ensemble du système. Ces contributions ont permis au



PAM et à ses partenaires de poursuivre une assistance alimentaire cruciale dans le cadre d'opérations insuffisamment financées par les sources habituelles.

6. Le PAM a reçu 36 pour cent du total des montants versés par le CERF (soit 110 millions de dollars à la date de décembre 2009). Il a en outre entamé des pourparlers en vue de la rédaction d'une lettre d'entente globale et de l'élaboration d'un cadre de mesure des résultats et de responsabilisation, tout en soulignant combien il importe d'éviter les lourdeurs administratives inutiles.
7. Au cours de la période considérée, de nouveaux circuits de financement ont été mis en place avec des donateurs de pays de l'Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE) et des fonds spéciaux sectoriels ou multidonateurs. Il convient de citer le Programme d'intervention de la Banque mondiale en réponse à la crise alimentaire mondiale, le Fonds espagnol pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et la Facilité alimentaire et le Programme thématique portant sur la sécurité alimentaire mis en place par l'Union européenne administrés par EuropeAid. En 2009, la modification des directives, qui a permis d'accéder plus aisément à d'autres fonds, par exemple au Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, a été accueillie avec satisfaction. Il est de plus en plus important pour le PAM et ses partenaires de multiplier les sources de financement pour répondre à l'accroissement des besoins d'assistance alimentaire.
8. Seize procédures d'appel global, sept appels éclair et six autres appels ont été lancés en 2009. Les trois appels les plus importants concernaient la RDC, la Somalie et le Soudan, suivis par les appels en faveur du Territoire palestinien occupé, du Pakistan et du Zimbabwe. Le PAM est resté l'institution qui lance le plus d'appels, 90 pour cent des besoins de 2009 ayant été satisfaits par ce biais. Le montant global des besoins s'est chiffré à 9,8 milliards de dollars, dont 3,7 milliards de dollars, soit 38 pour cent, représentaient les besoins du PAM.
9. Le PAM a également bénéficié d'arrangements favorables en matière d'achats dans plusieurs pays. En Inde, par exemple, le Gouvernement lui a fourni des céréales à des prix planchers réservés aux plus démunis, soit environ 30 pour cent des prix du marché pour le blé et le riz. Le PAM a également acheté du blé et du riz à des prix subventionnés à la *Food Corporation of India*, une société d'État. Le Gouvernement indien attribue approximativement 40 000 tonnes de blé et 7 500 tonnes de riz chaque année au PAM, qui troque ce blé contre des aliments enrichis auprès des fabricants.
10. Dès décembre, les fonds reçus du secteur privé avaient dépassé l'objectif de 80 millions de dollars fixé pour l'année 2009. En matière de mobilisation de fonds, la conjoncture économique a modéré les attentes. Mais en dépit du ralentissement de l'activité, le PAM a signé un partenariat de longue durée avec *LG Electronics*, la première multinationale asiatique à lui fournir son appui en contribuant à des programmes de lutte contre la faim liée au climat dans la Corne de l'Afrique.
11. Les partenariats privés sont restés un moteur important de la stratégie de développement nutritionnel du PAM, apportant le savoir-faire du secteur privé à l'Unité de la nutrition. En 2009, des accords ont été conclus en vue de recruter au moins six nutritionnistes dans des bureaux de pays du PAM en 2010, avec l'appui du secteur privé. Les spécialistes de la société DSM, qui intervient dans le secteur des sciences de la vie, ont travaillé en Égypte et au Kenya pour s'attaquer aux problèmes que pose l'enrichissement des aliments à domicile et pour évaluer la capacité locale de production vivrière. Le projet *Laser Beam*, une alliance novatrice de sociétés du secteur agroalimentaire, a été lancé en septembre pour réduire la malnutrition au Bangladesh et dans un autre pays de la région d'ici à 2014; il



associe le savoir-faire du PAM aux compétences du secteur privé dans les domaines de la nutrition, de la sécurité alimentaire et de l'hygiène. Le PAM a également mis en place des partenariats institutionnels avec les sociétés *Heinz* et *Kraft*, et a intensifié ses relations avec l'alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition grâce à cette initiative.

Harmonisation, actions conjointes et initiative "Unis dans l'action"

12. L'adoption en octobre 2009 par l'Assemblée générale des Nations Unies de la résolution sur la cohérence du système (A/RES/63/311) a encouragé la coopération entre les institutions des Nations Unies. Le PAM s'est félicité de la création d'une nouvelle entité pour la promotion de l'égalité des sexes regroupant quatre organes existants. L'appel lancé en faveur de la mise en place d'un mécanisme indépendant d'évaluation de l'efficience, de l'efficacité et des résultats à l'échelle du système a été accueilli avec intérêt comme moyen d'améliorer la transparence. Le PAM a également applaudi la constatation de la nécessité d'intensifier la coopération entre les organismes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods.
13. La Directrice exécutive du PAM a participé à la réunion du Conseil des chefs de secrétariats convoquée par le Secrétaire général de l'ONU. En sa qualité de présidente du Comité de haut niveau sur la gestion, elle a pris la direction des initiatives menées pour renforcer la coordination des questions se rapportant à l'administration et à la gestion à l'échelle du système des Nations Unies. En 2009, le Comité de haut niveau sur la gestion a mis l'accent sur l'harmonisation des pratiques de fonctionnement et sur la sécurité du personnel.
14. Le PAM a également poursuivi sur la voie de l'adoption de modes de gestion financière exemplaires avec l'application des normes IPSAS et le lancement, au mois de juillet, de WINGS II, un progiciel SAP conforme à ces normes. Le PAM a été la première institution des Nations Unies à appliquer les normes IPSAS, se conformant ainsi à la décision du Comité de haut niveau sur la gestion adoptée par l'ensemble des organes directeurs des organismes des Nations Unies, parmi lesquels l'Assemblée générale et le Conseil d'administration du PAM. Le nombre de membres du personnel du PAM tenus de produire une déclaration de situation financière est passé de 6 à 400, les premiers concernés étant ceux qui disposent des pouvoirs les plus étendus en matière d'achats; cette mesure avait elle aussi pour objet d'améliorer la transparence et la responsabilité financières. Le PAM s'est récemment doté d'un Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle, ce qui a permis de regrouper l'ensemble des flux de ressources (entrées et sorties), favorisant ainsi le renforcement du contrôle financier. Ce département comprend une Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle dont le rôle est notamment de veiller à ce que les décisions en matière de ressources ne perdent pas de vue les principes d'efficacité et d'évaluation.
15. S'agissant des pratiques de fonctionnement, le Comité de haut niveau sur la gestion a recensé un certain nombre de projets communs pour renforcer la coopération entre les institutions des Nations Unies et a mobilisé presque 6 millions de dollars pour les financer. Il a également supervisé les activités du Comité directeur sur la sûreté et la sécurité du personnel, qui a recommandé au système des Nations Unies de recentrer ses efforts de gestion des risques en matière de sécurité sur la continuité des opérations dans les environnements difficiles. Le PAM a encouragé les réformes du système de sécurité des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne les conditions de travail du personnel national. L'assassinat de cinq membres du personnel du PAM au Pakistan et de cinq employés des Nations Unies en Afghanistan à la fin de 2009 a souligné l'importance de ce travail.



16. Les mesures communes adoptées par le système des Nations Unies en réaction à la crise ont été l'un des principaux axes de travail du Comité de haut niveau sur les programmes en 2009. Ces initiatives, élaborées par le Comité de haut niveau et approuvées par le Conseil des chefs de secrétariats en avril 2009, ont pour objet de mobiliser le système des Nations Unies pour faire face aux répercussions des récentes crises financière, économique et sociale dans le monde. Le PAM conduit deux de ces neuf initiatives, axées sur: i) la sécurité alimentaire, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire; et ii) l'action humanitaire, la sécurité et la stabilité sociale. Il a également pris part en qualité d'institution coopérante à quatre autres de ces initiatives, à savoir celles qui concernent: i) la mobilisation de financements supplémentaires pour les plus vulnérables; ii) l'économie verte; iii) la protection sociale; et iv) le suivi et l'analyse.
17. L'initiative conjointe concernant la sécurité alimentaire a entretenu des liens étroits avec les activités de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire de façon à coordonner les suites données par les institutions aux engagements pris lors du Sommet du G8 de L'Aquila et aux résultats de la réunion du G20. La deuxième initiative conduite par le PAM s'est concentrée sur l'action d'urgence pour préserver des vies et des moyens de subsistance, satisfaire les besoins alimentaires et humanitaires, protéger les populations déplacées et renforcer la sécurité et la stabilité sociale. Elle a notamment porté sur un travail de sensibilisation concernant les programmes d'assistance mis en œuvre pour sauver des vies humaines, soulignant combien il importait d'assurer un financement fiable des appels globaux et de garantir dans le monde entier l'accès des livraisons et la sécurité du personnel dans le cadre des interventions humanitaires. L'organisation d'escortes navales pour les navires du PAM ravitaillant la Somalie menacés par les pirates figure également parmi les actions importantes mises en œuvre en collaboration avec l'Organisation maritime internationale.
18. Le PAM a poursuivi en 2009 sa participation au Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et à ses groupes de travail, y compris celui qui s'occupe des questions de programmation et les équipes travaillant sur les OMD. À la demande des équipes de pays des Nations Unies, le groupe de travail chargé des questions de programmation a abrégé les directives relatives à l'établissement des PNUAD et préparé un modèle de rapport simplifié tout en insistant sur leur intégration dans les stratégies nationales. Le groupe chargé du fonctionnement des bureaux de pays a révisé les supports de formation des services communs pour encourager la coordination à l'échelle des pays. Des directives d'achat communes, préparées sous la direction du PAM, ont été adoptées par le GNUD au dernier trimestre de 2009.
19. Les groupes de travail du GNUD, son groupe consultatif et son comité plénier ont apporté leur soutien aux pays qui expérimentent l'initiative "Unis dans l'action" et élaboré à leur demande, un vade-mecum de la gestion du changement. Sous la houlette du PAM en sa qualité de membre du comité consultatif, l'approche harmonisée pour les transferts monétaires a été adoptée à l'échelle des pays. Les Coordonnateurs résidents des pays pilotes de l'initiative "Unis dans l'action" ont été consultés pour mesurer les progrès et mettre en lumière les problèmes qui méritent l'attention du GNUD.
20. Dans le cadre de consultations organisées dans les pays pilotes de l'initiative "Unis dans l'action" et lors de l'Assemblée générale, les bureaux de pays des Nations Unies ont été encouragés à évaluer eux-mêmes leur travail. Pour soutenir cette initiative, le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation participe aux réunions organisées dans les pays pilotes de

l'initiative "Unis dans l'action", propose un mandat type pour les évaluations et met en place l'assurance-qualité des évaluations conduites par les pays.

21. Le perfectionnement du système des Coordonnateurs résidents s'est poursuivi en 2009, le PAM ayant participé aux activités des groupes de travail sur le renforcement du processus de sélection des coordonnateurs résidents. Conformément aux objectifs du plan de mise en œuvre de la gestion des aptitudes des coordonnateurs résidents, des procédures normalisées ont été introduites pour renforcer la gestion du Groupe consultatif interinstitutions. Des directives sur la sélection et la nomination des coordonnateurs résidents ont été élaborées pour améliorer les communications et rationaliser le processus de sélection.
22. En 2009, quatre membres du personnel du PAM ont assumé les fonctions de coordonnateurs résidents en Algérie, au Cambodge, au Myanmar et au Tadjikistan. Un membre du personnel a été nommé coordonnateur résident à Madagascar, sous réserve de l'approbation du Gouvernement. Le PAM a également présenté six candidats aux centres d'évaluation des coordonnateurs résidents en janvier 2010.

Changement climatique

23. Le changement climatique a figuré en bonne place dans le programme de travail des Nations Unies en 2009, avec en point d'orgue la Conférence de Copenhague sur le changement climatique tenue en décembre. Le PAM, dans le cadre de son action de lutte contre la malnutrition et le manque d'accès à l'alimentation imputable aux effets du changement climatique, a intensifié ses contacts avec les organisations partenaires. Il a soutenu des stratégies d'adaptation et d'atténuation, notamment les activités Vivres contre travail et les programmes élargis d'alimentation scolaire et de mise en place de filets de sécurité. Les projets en cours portant sur la régénération des sols, le reboisement, la gestion de l'environnement et l'énergie, par exemple l'introduction de fourneaux économies en énergie, relèvent également de l'action menée par le PAM pour réduire la faim résultant des conditions climatiques et météorologiques.
24. Des outils innovants et de nouveaux partenariats ont permis d'étoffer les analyses de la vulnérabilité réalisées par le PAM en y ajoutant des données sur le changement climatique, y compris les informations mondiales émanant de la plateforme d'information sur le changement climatique créée par l'Organisation météorologique mondiale. L'alerte précoce est un autre domaine dans lequel de nouveaux systèmes ont été mis au point. En Amérique centrale, le PAM a dirigé la mise au point de SATCAweb, un outil informatisé de surveillance et de prévision des catastrophes qui fournit des données en temps réel sur les catastrophes d'origine climatique dans la région. Un autre exemple de collaboration fructueuse a été le programme du PAM de gestion des ressources environnementales en vue de favoriser la transition vers des moyens de subsistance durables (MERET) en Éthiopie. Cet outil a facilité l'élaboration et l'introduction d'une approche nationale à assise communautaire ayant pour objet de mettre un terme à la dégradation de l'environnement et d'accroître la résistance à long terme aux changements climatiques. Plus de 1 million de personnes ont bénéficié de ce projet qui a permis de régénérer plus de 300 000 hectares de terres dégradées depuis 2000.

Réforme de l'aide humanitaire

25. La réforme de l'aide humanitaire porte sur le principe de l'action groupée, le financement de l'action humanitaire et le système des coordonnateurs de l'action humanitaire. En 2009, le Comité permanent interorganisations, qui misait auparavant



davantage sur la recherche et la mise en oeuvre de nouveaux dispositifs, a plutôt privilégié la consolidation de la réforme de l'aide humanitaire et l'évaluation des progrès. L'initiative menée sous la houlette du Comité permanent interorganisations, qui entend rationaliser les divers groupes de financement des Nations Unies et harmoniser les lignes directrices, y compris les règles d'établissement des rapports, a permis d'améliorer l'exécution sur le terrain et de réduire les coûts de transaction. Les priorités arrêtées par le Comité en 2009, avec l'appui du PAM, sont notamment le financement de l'aide humanitaire, la mise en place de l'évaluation commune des besoins et l'amélioration du système des coordonnateurs de l'action humanitaire.

26. Les discussions qui ont eu lieu en cours d'année ont amené à prolonger de trois ans la liste de coordonnateurs de l'action humanitaire en réserve et de créer un Groupe d'évaluation de la coordination des opérations humanitaires chargé d'examiner les candidatures aux postes de coordonnateur de l'action humanitaire. Il s'agit là d'un progrès bienvenu sur le principe, mais dans la pratique les coordonnateurs résidents ont continué le plus souvent à faire fonction de coordonnateur des opérations humanitaires. En 2009, quatre membres du personnel du PAM ont été recommandés pour inscription à la réserve. Par ailleurs, à la suite d'un examen effectué en octobre 2009 par le groupe de travail du Comité permanent interorganisations, des lignes directrices ont été publiées sur la constitution et la dissolution des équipes de pays chargées des opérations humanitaires.
27. La procédure d'appel global, le CERF élargi et les comptes d'intervention d'urgence individuels des grandes organisations humanitaires ont permis d'assurer un financement plus cohérent et plus prévisible des interventions. Le PAM est à ce jour le premier bénéficiaire des fonds du CERF; on trouvera des précisions à ce sujet aux paragraphes 5 et 6 du présent rapport.
28. Le système d'action groupée, lancé au départ pour combler les lacunes des interventions d'aide humanitaire, n'a pas cessé d'évoluer, et constitue désormais le premier moyen d'intervention des organismes humanitaires en cas de situation d'urgence soudaine. En 2009, 24 des 27 pays disposant d'un coordonnateur de l'action humanitaire ont officiellement adopté ce système. Le PAM est resté à la tête des modules de la logistique et des télécommunications d'urgence, tout en gardant la responsabilité globale du secteur de l'assistance alimentaire. Il a également pris part aux activités d'autres modules, notamment ceux qui s'occupent de la nutrition, de la protection, de l'éducation et des premières phases du redressement.
29. Le module de la logistique dirigé par le PAM est intervenu dans huit des situations d'urgence survenues en 2009 (Bénin, Gaza, Indonésie, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao et Samoa). Pour améliorer la planification préalable et renforcer les capacités en vue d'intervenir de manière plus efficace et plus coordonnée, plus de 200 logisticiens de 30 organisations différentes ont depuis 2006 reçu une formation afin d'être à même de participer aux modules logistiques. Le PAM a fait appel à eux pour réaliser des évaluations et appuyer les opérations sur le terrain en créant des modules logistiques lors des nouvelles situations d'urgence.
30. Le module de la logistique est également venu en aide aux communautés en transition entre la phase de conflit ou de catastrophe et la phase de relèvement durable, en remettant en état des infrastructures. En RDC, par exemple, il a collaboré avec les collectivités locales et les partenaires humanitaires pour exécuter des projets de remise en état des routes dans les zones de retour.
31. La cellule mondiale d'appui du module de la logistique a été créée il y a trois ans pour fournir des orientations sur la stratégie et les politiques générales, la formation, l'appui à la



mobilisation et la capacité de monter très rapidement en puissance dans le cadre des projets humanitaires. Le groupe central d'appui au Centre logistique commun des Nations Unies a été absorbé par la cellule d'appui du module de la logistique en janvier 2009. Installée au sein de la Division de la logistique, cette cellule est composée d'un groupe de logisticiens dévoués, aux multiples compétences, qui viennent de sept organismes humanitaires différents. Elle a organisé le lancement de *Service Mindset Training*, un outil conçu pour recenser les besoins communs des logisticiens travaillant dans le secteur humanitaire. En 2009, en partenariat avec 15 organisations, la cellule a achevé la mise au point du guide des opérations logistiques, une source unique de schémas, d'outils opérationnels, de références et d'instructions sur la logistique.

32. En juin 2009, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont mis la dernière main à un accord dont l'objet est de rationaliser les responsabilités, d'unifier les services et de consolider la sécurité et la communication des données, sous la direction du PAM. Ce dernier a assuré la coordination et l'appui technique des télécommunications d'urgence lors de toutes les grandes interventions d'urgence lancées depuis 2007. En 2009, il est intervenu à ce titre en Afghanistan, en RDC et au Pakistan. En partenariat avec des donateurs du secteur privé, le PAM a également mis au point un programme de formation complet sur la gestion de la planification préalable et des interventions en situation d'urgence en ce qui concerne les technologies de l'information. Au cours de l'année, 99 professionnels de 20 organisations ont suivi cette formation.
33. Dans le cadre de l'application de la nouvelle politique des Nations Unies sur la gestion des risques en matière de sécurité, des normes minimales de sécurité opérationnelle et des directives relatives à la définition du risque acceptable élaborées par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, le PAM a servi d'interlocuteur pour toutes les questions concernant les télécommunications à des fins de sécurité. À ce titre, le PAM a dispensé des conseils au réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité sur les politiques et la mise en œuvre des normes et des services de télécommunication à des fins de sécurité.
34. Le PAM a continué de participer aux instances interorganisations sur la transition, en particulier le groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur les phases initiales du redressement et le groupe de travail commun GNUD/Comité exécutif pour les affaires humanitaires sur les problèmes posés par la transition. Au cours de l'année, les discussions ont notamment porté sur le financement de la transition, les enseignements tirés de l'appui au cours des premières phases du redressement, l'évaluation des besoins après un conflit ou une catastrophe et le rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix. Le PAM a contribué aux travaux dans ces domaines et a participé aux discussions portant sur l'orientation, le fonctionnement, l'harmonisation et l'impact des groupes interorganisations.
35. Le PAM a également contribué aux activités du Bureau d'appui à la consolidation de la paix en affectant temporairement un membre de son personnel pour aider à préparer le rapport du Secrétaire général. En octobre, il a été l'un des hôtes d'une manifestation spéciale du Conseil économique et social des Nations Unies et de la Commission de consolidation de la paix sur le thème des crises alimentaires et économiques dans les pays sortant d'un conflit. La contribution du PAM à la consolidation de la paix, y compris à travers sa capacité d'apporter des avantages concrets dès le retour à la paix, a été soulignée au cours de cette manifestation. En octobre, le Programme a également rejoint le Groupe de haut niveau pour la consolidation de la paix établi pour conseiller le Secrétaire général adjoint pour l'appui à la consolidation de la paix sur les enjeux de cette question et pour garantir l'engagement des Nations Unies dans ce domaine.



36. Le Comité exécutif pour les affaires humanitaires a joué un rôle important pour que les organismes humanitaires étudient et élaborent des positions communes sur des situations en constante évolution, par exemple dans la Corne de l'Afrique et au Yémen, ainsi que pour surmonter de très graves problèmes de sécurité, par exemple en Afghanistan et au Pakistan.

Programmation conjointe à l'initiative des pays

37. En 2009, le PAM a pris part à 88 programmes communs dans 33 pays, soit une augmentation de 11 pour cent par rapport à l'année précédente, et une confirmation de la montée en puissance de la programmation conjointe entre les organismes des Nations Unies. Trente cinq pour cent de l'ensemble des programmes communs, pour la plupart exécutés en Afrique subsaharienne, relevaient de l'initiative "Unis dans l'action".

38. Les programmes conjoints ont été l'occasion de travailler en collaboration plus étroite avec les partenaires nationaux. Il convient de citer une initiative menée de concert avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en République-Unie de Tanzanie pour aider le Gouvernement à mettre en place un programme général d'alimentation scolaire à l'échelle de tout le pays. Au Mozambique, le PAM a travaillé avec l'UNICEF et l'OMS dans le cadre de programmes communs dans les domaines suivants: les enfants; la sécurité alimentaire et la nutrition; l'accès aux services de santé de la reproduction, et la fourniture de ces services; et le renforcement de l'action nationale de lutte contre le VIH/sida. Le PAM a fourni une assistance technique au Ministère de la santé en lui proposant une nouvelle composition de la ration alimentaire de base fournie par les services publics aux patients suivant une thérapie antirétrovirale ou un traitement antituberculeux.

39. Le PAM a travaillé avec ses partenaires des Nations Unies au Libéria dans le cadre d'un programme de grande envergure axé sur la sécurité alimentaire et la nutrition visant à développer la production agricole. En Ouganda, l'équipe de pays des Nations Unies a formulé un programme conjoint pour aider le Gouvernement à faire face au changement climatique, en particulier dans les régions de Karamoja et Teso, particulièrement exposées aux catastrophes.

40. Le PAM est resté très engagé dans cinq pays d'intervention de l'initiative "Unis dans l'action" (Cap-Vert, Mozambique, Pakistan, République-Unie de Tanzanie et Rwanda), où les activités s'inscrivent dans un plan de travail et budget communs faisant appel à au moins deux organisations des Nations Unies et partenaires nationaux.

41. Au Mozambique, le PAM a participé à 6 des 11 programmes communs et a dirigé l'activité Achats au service du progrès (P4P) en créant des filières produit et des liens avec les marchés pour les associations agricoles. Cette action a facilité l'achat direct de maïs et de haricots par les acheteurs institutionnels tels que le PAM; la FAO a fourni une information et une assistance technique et le FIDA une ligne de crédit.

42. En janvier 2009, le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies au Pakistan ont lancé le programme "Unis dans l'action", avec des activités conjointes dans les domaines suivants: agriculture, développement rural et lutte contre la pauvreté, éducation, santé et population, environnement et gestion des risques de catastrophes. Le PAM a pris part à tous ces programmes est coprésidée le groupe thématique sur la gestion des risques de catastrophes avec le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

43. Au Rwanda, au lieu de lancer un programme "Unis dans l'action" séparé, l'équipe des Nations Unies dans le pays a lancé des activités pilotes lors de l'élaboration du PNUAD, qui comportait cinq domaines d'intervention. Le PAM a coprésidé le groupe thématique



sur l'éducation avec l'UNICEF et le groupe thématique sur la croissance durable et la protection sociale avec la FAO, outre qu'il a apporté sa contribution dans les trois autres domaines. Il a également collaboré avec le PNUD et d'autres institutions dans les domaines de la santé, de la population, du VIH et de la nutrition. Les activités ont notamment consisté à appuyer le réseau des femmes rwandaises qui venait en aide aux femmes violées et ayant survécu à d'autres crimes durant le génocide. Un autre projet mis en œuvre avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le PNUD et d'autres institutions s'est concentré sur le développement des interventions de lutte contre le VIH en coopération avec le Gouvernement et la société civile.

44. En République-Unie de Tanzanie, le PAM a pris part à six des sept programmes conjoints et à deux initiatives communes sur la gestion du changement et les communications. L'équipe de pays des Nations Unies a contribué aux réformes administratives, en particulier dans les domaines des technologies de l'information et des communications (TIC) et des achats. Le PAM a pris la tête des opérations dans le domaine des TIC, en exécutant un projet visant à mettre en place des infrastructures de communication (voix, données vidéo) à l'échelle de tout le système et à adopter une approche commune dans le domaine des TIC, y compris pour les achats. Avec le PNUD et d'autres institutions, le PAM a également collaboré à des programmes communs sur la planification préalable aux catastrophes et les capacités d'intervention au niveau national, la création de richesses, l'emploi et l'émancipation économique, les contributions du PAM portant essentiellement sur l'alimentation et la nutrition.

Services et locaux communs

45. La participation aux travaux de l'Équipe spéciale du GNUD sur les locaux communs s'est poursuivie en 2009, toujours axée sur la coopération entre les services de sécurité et les services chargés des installations, et le financement de projets de rénovation et de construction de grande envergure. Tout en appuyant les efforts déployés par l'Équipe spéciale pour prendre en compte les principes de construction écologique dans tous les projets concernant des locaux communs, le PAM considère qu'il ne faudrait pas que cet aspect des choses augmente le coût des projets.

46. L'équipe chargée d'assurer la sécurité des locaux du PAM a pu participer aux activités interorganisations des groupes de travail sur la sécurité et les locaux communs, ce qui a permis de mieux partager l'information et de normaliser les approches. Tout au long de l'année, le PAM a rappelé combien il importait de fournir à l'Équipe spéciale des moyens techniques adéquats et, en novembre, un architecte a été recruté pour procéder à des études de projets particuliers et mettre au point des normes et des outils à l'intention des équipes de pays.

47. Le PAM participe à l'élaboration de propositions sur les locaux communs au Mozambique et au Rwanda, des pays qui relèvent de l'initiative "Unis dans l'action" et où la mise en place de locaux communs compte au nombre des objectifs de l'Équipe spéciale. Toutefois, les répercussions financières de ces projets sont encore à l'étude.

LA COHERENCE DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Sécurité alimentaire mondiale

48. L'année 2009 a été cruciale en ce qui concerne la concertation internationale sur la sécurité alimentaire et les mécanismes de gouvernance s'y rapportant. L'Initiative de



L'Aquila sur la sécurité alimentaire lancée lors du sommet du G8 en juillet 2009, qui prévoyait d'engager 20 milliards de dollars en faveur de la sécurité alimentaire dans le monde, a été l'occasion de donner un nouvel élan aux engagements internationaux en faveur de la lutte contre la pauvreté et de l'élimination de la faim. Le PAM s'est prononcé en faveur d'une approche globale de la sécurité alimentaire et a fait valoir que les filets de protection reposant sur l'alimentation et la nutrition sont des moyens à ne pas négliger pour s'attaquer à la faim et à la malnutrition.

49. Les réunions de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale mise en place par le Secrétaire général des Nations Unies ont été pour le PAM une occasion importante de souligner le rôle primordial de la coordination pour mettre en place, dans le domaine de l'alimentation, des interventions indispensables à la réalisation de l'OMD 1 (éliminer l'extrême pauvreté et la faim), pour renforcer la capacité de résistance socioéconomique, et pour créer des possibilités d'emploi viables.
50. Lors de l'adoption de la Déclaration du sommet mondial de l'alimentation, le 16 novembre, les dirigeants du monde entier ont réitéré leurs engagements en faveur d'une approche de la sécurité alimentaire cohérente et globale, qui soit définie au niveau des pays, rappelant qu'à cet égard, il était essentiel d'assurer l'accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive à un coût abordable pour tous, en particulier les groupes vulnérables, en recourant à l'assistance alimentaire d'urgence et à des filets de sécurité tels que les bons d'alimentation et les activités de nutrition maternelle et infantile. Réaffirmant les principes de L'Aquila, les participants ont rappelé combien il était nécessaire de renforcer la coordination et la gouvernance mondiale pour assurer la sécurité alimentaire, notamment dans le cadre du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) qui vient d'être réformé. Le PAM s'est engagé, aux côtés de la FAO et du FIDA, à mettre en œuvre la réforme du CSA.
51. À l'échelon régional, le PAM a poursuivi sa participation à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), une initiative de l'Union africaine, et du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP), dans le but de faire en sorte que l'élaboration de politiques et de programmes à l'échelon national et régional fasse toute sa place à la recherche de solutions durables au problème de la faim. À cet égard, le PAM a prêté main forte à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour la conception de systèmes de réserve alimentaire d'urgence ainsi que d'un programme régional visant à améliorer l'accès à la nourriture des groupes de population vulnérables. Dans la Corne de l'Afrique, le PAM et l'Autorité intergouvernementale pour le développement sont convenus d'améliorer la coopération dans un certain nombre de domaines, notamment la sécurité alimentaire et la gestion des risques de catastrophe, dans le cadre de la mise en œuvre de priorités communes; cette collaboration fera l'objet d'un mémorandum d'accord que les deux institutions s'attachent à rédiger. Dans le cadre de la Commission économique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies, le PAM a participé à trois groupes travaillant respectivement sur l'un des thèmes suivants: i) agriculture, sécurité alimentaire et développement rural; ii) paix et sécurité; iii) développement social et humain. Le PAM a également joué un rôle de premier plan dans l'application de la recommandation du Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique mis en place par le Secrétaire général de l'ONU préconisant d'amplifier les programmes d'alimentation scolaire et d'enrichissement des aliments en micronutriments en Afrique dans le cadre du CAADP. Le PAM a resserré son partenariat avec le Marché commun de l'Afrique orientale et australie dans le cadre de l'initiative "Achats au service du progrès" et de l'Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australie, dont l'objectif était de renforcer l'intégration régionale et d'améliorer la compétitivité des marchés des aliments de base.



Collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome

52. Le PAM, la FAO et le FIDA ont continué de renforcer leur collaboration pour parvenir à une approche plus exhaustive de la sécurité alimentaire. À la fin de 2008, le PAM et la FAO avaient collaboré dans 63 pays dans le cadre de 99 projets concernant l'agriculture, la sécurité alimentaire et des évaluations conjointes; le PAM et le FIDA ont collaboré dans 14 pays dans le cadre de l'exécution de 18 projets axés sur des activités Vivres contre travail, Vivres pour la formation et sur le microcrédit.
53. Le document commun intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome"², dont la rédaction s'est achevée en novembre, est le résultat de deux années d'efforts de renforcement de la collaboration entre ces institutions. Cette publication a été suivie par une réunion des hauts responsables, le 4 novembre, au cours de laquelle les trois institutions sont convenues d'axer leur collaboration sur les thèmes suivants: la transition entre secours, redressement et développement dans un certain nombre de pays; l'harmonisation des systèmes d'alerte précoce pour améliorer l'information sur la sécurité alimentaire; et le lancement de campagnes de sensibilisation conjointes en 2010 pour atteindre les OMD.
54. Les institutions dont le siège est à Rome ont également continué à intensifier leur collaboration dans le domaine administratif. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne les achats de biens et services, les appels d'offres communs ayant entraîné des économies considérables. Un appel d'offres commun concernant les voyages a permis des économies substantielles pour les trois institutions, qui utilisent désormais la même agence de voyages. L'inclusion du PAM et du FIDA dans le contrat de repostage de la FAO a permis de réaliser des économies de 25 pour cent au FIDA et de 30 pour cent au PAM. Les trois institutions mettent actuellement en place une équipe commune chargée de la passation des marchés.
55. Le PAM et la FAO ont réalisé ensemble des missions d'évaluation conjointe des récoltes et des approvisionnements alimentaires dans les pays suivants: Éthiopie, Guatemala, Madagascar, Namibie, Soudan, Yémen et Zimbabwe. Ces deux institutions ont également publié l'édition 2009 de "L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde", axée sur le thème: "Crises économiques: répercussions et enseignements". Dans la première édition du rapport, la FAO présente une analyse de l'insécurité alimentaire dans le monde, tandis que le PAM analyse les retombées de la récession économique mondiale sur les ménages dans les pays en développement.
56. L'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) du PAM et le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO ont collaboré à la mise au point d'un modèle qui permet de simuler l'impact de chocs tels que des conditions climatiques extrêmes, l'envolée ou les fluctuations des prix des produits alimentaires et des intrants agricoles sur le revenu des ménages et leurs dépenses alimentaires. La première phase du projet a porté sur des pays à faible revenu et à déficit vivrier, trois en Asie (Bangladesh, Népal et Pakistan) et deux en Afrique (Burkina Faso et Malawi). D'autres pays seront examinés lors de la deuxième phase. Cette analyse a permis d'obtenir des données qui peuvent être utilisées à des fins de planification et de décision en tout début de crise.
57. Le PAM et la FAO ont également collaboré au sein du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) pour normaliser la classification de la sécurité alimentaire afin de repérer les priorités d'intervention. En 2009, le PAM a collaboré avec ses partenaires de l'IPC au Cambodge, en Indonésie, au Népal, en Ouganda et au Tadjikistan.

² WFP/EB.2/2009/11-C.

58. Le PAM et le FIDA ont collaboré à la création d'un mécanisme de gestion des risques climatiques pour atténuer la vulnérabilité des petits exploitants agricoles face aux événements climatiques extrêmes à l'aide de programmes d'assurance indexée. Des projets ont été lancés en Chine et en Éthiopie en 2008 et 2009 avec l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates et de la Banque mondiale. À la suite d'événements climatiques extrêmes dans la Corne de l'Afrique en 2009, le projet a versé à 137 exploitants agricoles éthiopiens 25 000 dollars d'indemnisation, soit 50 pour cent du montant total assuré en fonction des rendements moyens futurs estimés. Le partenariat entre le PAM, la Banque mondiale et le Gouvernement éthiopien a permis de créer un dispositif national de financement des risques de sécheresse et d'inondation pouvant déclencher le déblocage de fonds d'urgence pour un montant allant jusqu'à 180 millions de dollars sur cinq ans.

NOUVELLES INITIATIVES ET PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT

Achats au service du progrès

59. Lancée en septembre 2008 avec l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates, de la Fondation Howard G. Buffet et du Gouvernement belge, l'initiative expérimentale Achats au service du progrès (P4P) a mis à l'essai des méthodes et des partenariats novateurs en ce qui concerne les achats. Le PAM, qui est demandeur d'aliments de base, a joué un rôle moteur dans le lancement de nouvelles interventions d'appui aux petits exploitants agricoles.
60. Au mois d'octobre 2009, l'expérimentation de méthodes d'achat innovantes dans le cadre de l'initiative P4P avait permis d'acheter 25 000 tonnes de produits alimentaires dans 11 pays d'intervention du PAM. Les produits alimentaires achetés provenaient de 40 organisations de petits producteurs, à de négociants de petite et moyenne dimension, des dispositifs de récépissés d'entrepôt établis en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie et de la Bourse des produits agricoles de Zambie. Le PAM et ses partenaires ont également formé 9700 petits producteurs (dont 26 pour cent de femmes) et 58 gérants d'entrepôts en ce qui concerne l'établissement des contrats, les spécifications de qualité, le traitement après récolte, la mise sur le marché et la commercialisation collectives, les techniques de production agricole et le financement de l'activité agricole.
61. Quelques-unes des initiatives les plus novatrices de 2009 ont été exécutées au Mali, en Ouganda et en Zambie. En Ouganda, le PAM a appuyé le système de récépissés d'entrepôt qui a permis aux producteurs d'accéder à un réseau d'entrepôts agréés et de bénéficier de bonnes conditions de stockage et de moyens de trésorerie – grâce au système de récépissés, ils obtiennent en effet une somme d'argent correspondant à 60 à 70 pour cent de la valeur totale des produits déposés en entrepôt. En Zambie, le PAM a aidé les organisations agricoles à satisfaire aux normes imposées pour accéder à la Bourse des produits agricoles du pays, une plateforme de négoce disposant d'un réseau d'entrepôts agréés dans lesquels les producteurs et les négociants peuvent entreposer les produits pour les vendre au moment où les conditions du marché sont les plus favorables. Au Mali, le partenaire de P4P Afrique verte a dispensé aux organisations féminines et agricoles une formation pour leur enseigner les rudiments de la commercialisation. En outre, la fédération de coopératives de petits producteurs, *Faso Jigi*, a remporté un appel d'offres du PAM en 2009.

Transferts monétaires et bons d'alimentation

62. Ces dernières années, le PAM a intensifié le recours aux transferts monétaires et aux bons d'alimentation, le nombre de programmes pilotes étant porté de 9 à 24 entre 2008 et 2009. Cette évolution traduit le passage à une assistance alimentaire plus souple. L'utilisation de bons d'alimentation et de transferts monétaires a également ouvert de nouvelles possibilités d'aider les gouvernements à mettre en place ou à développer leurs systèmes de protection sociale.
63. Au Malawi, le suivi en temps réel des prix sur les marchés locaux des aliments composant l'assortiment alimentaire habituel du PAM dans le pays a permis d'adapter le montant des transferts mensuels en fonction des fluctuations des prix, et donc de préserver le pouvoir d'achat des bénéficiaires au fil du temps. Les transferts monétaires ont été fournis en partenariat avec la Caisse d'épargne du Malawi où un compte d'épargne a été ouvert pour chaque bénéficiaire. En Syrie, le PAM a expérimenté un projet de distribution de bons d'alimentation par voie électronique, le premier de ce type à recourir à la technologie de la téléphonie mobile pour venir en aide à 1 000 ménages de réfugiés iraquiens ayant très peu de possibilités de se procurer un revenu. Chaque membre de la famille recevait un bon d'une valeur de 22 dollars tous les deux mois. Après chaque transaction, les familles étaient informées du nouveau solde de leur compte par un SMS envoyé sur leur téléphone mobile.

Renforcement des capacités

64. En 2009, le PAM a collaboré plus étroitement avec ses homologues nationaux, en particulier par le biais de processus de consultation dans les pays. Il a en outre fourni une assistance technique à l'appui des stratégies nationales et des initiatives régionales de lutte contre la faim et la dénutrition chroniques en Inde, en Iraq, en Mauritanie, au Rwanda et à Timor-Leste. En Égypte, l'aide apportée par le PAM au programme national de filets de protection sociale reposant sur une aide alimentaire a abouti à une réforme du régime de subvention des produits alimentaires. Au Ghana, le Secrétariat national à l'alimentation scolaire, qui vient d'être créé, a collaboré avec le PAM pour mettre en œuvre un programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans le but de faire progresser la scolarisation et l'assiduité et d'accroître la productivité agricole. En El Salvador, le programme d'alimentation scolaire du PAM a été pris en charge par les pouvoirs publics, couronnant 10 ans de renforcement des capacités.

REACH

65. Le Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (REACH) a été créé conjointement par le PAM, la FAO, l'UNICEF et l'OMS. Ce partenariat mondial s'est engagé à satisfaire les besoins nutritionnels des personnes les plus vulnérables au monde, à savoir les femmes et les enfants, en produisant des études fondées sur l'effet et des méthodes de programmation innovante. Le PAM a été l'hôte du partenariat et lui a fourni un soutien essentiel.
66. Les quatre partenaires REACH ont reçu un don de la Fondation Bill et Melinda Gates pour relier les achats locaux aux petits producteurs et les interventions nutritionnelles fondées sur l'alimentation. Le deuxième objectif consistait à favoriser la collaboration entre les milieux agricoles et ceux de la nutrition. Des recherches ont été engagées pour étudier ces interactions dans un pays de l'Afrique de l'Ouest et pour élaborer des directives à l'intention des spécialistes de l'agriculture et de la nutrition, des gouvernements et des ONG. Un plan d'action a été formulé en vue de reproduire à plus grande échelle les



interventions nutritionnelles dans le pays sélectionné et de développer l'accès des petits producteurs aux marchés. Le coordonnateur régional REACH en poste au Sénégal, installé dans les locaux de l'UNICEF, a fourni un appui crucial.

67. REACH a également travaillé en partenariat avec les villages du projet du Millénaire des Nations Unies dans plusieurs pays africains. Des modèles vont être élaborés pour assurer la mise en œuvre intégrée des interventions nutritionnelles à l'échelle des communautés.

Banque mondiale

68. En 2009, la collaboration entre le PAM et la Banque mondiale s'est intensifiée et, du fait de la crise financière, elle s'est orientée sur les filets de sécurité. La publication conjointe intitulée "Repenser l'alimentation scolaire: filets de protection sociale, développement de l'enfant et éducation nationale" a clairement montré que l'alimentation scolaire jouait un rôle important comme filet de sécurité.
69. Les deux institutions ont également collaboré dans les domaines de l'agriculture, des changements climatiques et de la nutrition, qui figurent en bonne place dans le programme global en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la Banque mondiale, un fonds d'affectation multidonneurs créé pour aider à concrétiser les engagements pris à L'Aquila. Le PAM a participé aux échanges de vues concernant l'élaboration des rouages de fonctionnement de ce fonds, qui pourrait être une source de financement en 2010. Par ailleurs, la Banque mondiale a procédé à l'analyse de l'architecture financière du PAM et publié en avril 2009 un rapport intitulé: "*Food Assistance in a Changing World: Initial Observations on Improving Risk Management for the World Food Programme*" (l'assistance alimentaire dans un monde en mutation: observations initiales sur l'amélioration de la gestion des risques au Programme alimentaire mondial). En novembre, la Banque mondiale en a présenté les principales conclusions au Conseil d'administration du PAM.
70. En 2009, la collaboration s'est aussi poursuivie dans les pays, les avantages de ce type de partenariat stratégique étant de mieux en mieux compris sur place. Les deux organisations ont maintenu leur soutien au Programme de protection sociale fondé sur des activités productives en Éthiopie. La mise en place d'outils de protection sociale a notamment porté sur les transferts monétaires et les bons d'alimentation au Burkina Faso et sur une stratégie d'alimentation scolaire utilisant la production locale au Kenya.

ONUSIDA

71. Le PAM a poursuivi sa collaboration avec ONUSIDA en matière de prévention, de traitement, de soins et d'activités d'atténuation des effets du VIH/sida, étudiant de nouvelles modalités d'accompagnement des patients recevant une thérapie antirétrovirale, notamment les suivantes: aliments fournis sur ordonnance; produits alimentaires spécialement formulés prêts à consommer; assistance nutritionnelle dans le domaine de la gestion du VIH en pédiatrie; dispositifs de protection sociale à l'intention des personnes vivant avec le VIH et des ménages touchés par le sida.
72. En tant que coparrainant d'ONUSIDA, le PAM a participé à la formulation du Cadre de résultats d'ONUSIDA pour 2009-2011. En accord avec ce cadre, les interventions du PAM dans le domaine du VIH/sida mettront l'accent sur: i) l'appui nutritionnel des programmes de soins et de traitement; ii) l'appui nutritionnel des programmes de lutte contre la tuberculose; et iii) et les filets de protection sociale à l'intention des personnes touchées par le VIH, y compris les orphelins et les autres enfants vulnérables.



Organisations non gouvernementales

73. En 2008, le PAM a maintenu ses partenariats avec 230 ONG internationales et 2 607 ONG nationales y compris des organisations à assise communautaire dans 69 pays. Les ONG partenaires ont distribué 1,9 million de tonnes de produits alimentaires, soit presque 50 pour cent du volume total distribué.
74. Les nouveaux domaines de collaboration entre le PAM et les ONG confirment le passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Oxfam Royaume-Uni a lancé des activités de transferts monétaires et de bons d'alimentation dans le Territoire palestinien occupé; World Vision et Emmanuel international ont soutenu le projet pilote de transferts monétaires et d'aide alimentaire au profit des moyens de subsistance au Malawi; Mercy Corps a exécuté un projet Espèces contre travail dans les zones rurales du Népal; et au Bangladesh, au Pakistan et en Zambie, les ONG nationales ont participé à diverses activités de transferts monétaires et de bons d'alimentation.
75. Le partenariat du PAM avec les ONG va bien au-delà du niveau opérationnel et porte aussi sur la concertation stratégique et les grandes orientations. Les 14 et 15 octobre 2009, 19 ONG partenaires, le Comité international de la Croix-Rouge, la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et une fédération d'ONG ont pris part à la quinzième consultation annuelle avec les ONG.

Services aériens communs d'aide humanitaire

76. Le PAM a continué d'assurer pour le compte de la communauté internationale les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS), transportant en 2009 269 703 passagers et 8947 tonnes de secours à destination de zones reculées et peu sûres. Ces vols ont appuyé les interventions dans le cas de crise soudaine et d'actions de secours en cours, répondant à la demande des équipes de pays des Nations Unies et des coordonnateurs résidents. La Fondation pour la sécurité aérienne (Flight Safety Foundation) a remis au service du PAM chargé de la sécurité des opérations aériennes le prix de son président pour 2009 pour avoir introduit les techniques les plus récentes pour assurer la sécurité de ses opérations aériennes d'aide humanitaire.
77. Une note du Corps commun d'inspection publiée en 2009 sous le titre "Review of the United Nations Humanitarian Air Service (UNHAS)" (Examen des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies—UNHAS) recommandait de confirmer le mandat de l'UNHAS, de trouver des moyens de financement durable et d'actualiser les normes aéronautiques des Nations Unies qui réglementent l'utilisation d'appareils affrétés. Le Comité permanent interorganisations a également rappelé qu'il fallait aborder les questions du mandat et des mécanismes de financement durable; un groupe d'organisations préparera une proposition pour la prochaine réunion du groupe de travail du Comité permanent interorganisations qui se tiendra en 2010.

Renforcement de la sécurité

78. L'insécurité et les menaces précises proférées contre le personnel des organisations des Nations Unies et de leurs partenaires continuent de poser de sérieux problèmes sur le plan opérationnel, en particulier en Afghanistan, au Pakistan, en Somalie, au Soudan et au Yémen. En 2009, on a relevé 500 atteintes graves à la sécurité de membres du personnel ou de biens du PAM. Il convient notamment de citer un attentat suicide contre le bureau de pays à Islamabad en octobre, qui a fait cinq morts et quatre blessés graves parmi le personnel du PAM. L'application des mesures de sécurité a certes fait reculer les pertes humaines et les dégâts matériels, mais cet événement a montré que les attentats terroristes



prenaient un nouveau tour, visant plus directement le personnel des Nations Unies. Cinq membres du personnel des Nations Unies ont par la suite été assassinés à Kaboul par des extrémistes.

79. Immédiatement après l'attentat contre le bureau d'Islamabad, le PAM et le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies ont lancé un examen indépendant des circonstances de cet attentat pour s'employer à répondre à un certain nombre de questions concernant la gestion des risques de sécurité. Ces questions portaient notamment sur le niveau de risque acceptable, le processus d'évaluation des programmes, les mesures d'atténuation ainsi que le renforcement de la sûreté et de la sécurité du personnel du PAM et de ses partenaires, et en particulier du personnel local. Cet examen permettra de décider quelles modifications il convient d'apporter au dispositif de sécurité des opérations des Nations Unies dans des environnements peu sûrs.

Prise en compte de la problématique hommes-femmes

80. L'année 2009 a été importante pour la prise en compte du principe d'égalité hommes-femmes au PAM, grâce à la nouvelle politique et au plan d'action institutionnel présentés au Conseil d'administration. La nouvelle politique, qui est conforme à celle du système des Nations Unies, met en avant le renforcement des capacités, l'obligation de rendre des comptes et les partenariats. En application de sa nouvelle politique, le PAM continuera de renforcer les partenariats à tous les niveaux, notamment en collaborant avec d'autres institutions pour résoudre les problèmes de parité et promouvoir le partage des connaissances.

81. Le PAM a continué de jouer un rôle actif dans le sous-groupe de travail du Comité permanent interorganisations sur la problématique hommes-femmes et l'action humanitaire, la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit (à l'échelle de tout le système) et d'autres équipes spéciales des Nations Unies. Dans ses contributions au débat interorganisations sur la problématique hommes-femmes, le PAM a insisté sur l'élimination de la violence contre les femmes durant les conflits et juste après.

Gouvernance institutionnelle

82. Le PAM a assuré la coordination de la réunion commune des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et du PAM, qui s'est déroulée à New York les 23 et 26 janvier 2009. Les principaux sujets abordés ont notamment été la croissance démographique et l'urbanisation rapide, les liens entre la stabilité des prix des produits alimentaires et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que l'harmonisation entre les fonds et programmes des Nations Unies.

83. L'un des points forts du débat a concerné les difficultés posées par le fait qu'à l'échelle mondiale, les urbains sont désormais plus nombreux que les ruraux. Les participants se sont prononcés en faveur de l'intensification des activités des institutions des Nations Unies en milieu urbain, en précisant qu'il ne fallait pas pour autant négliger les zones rurales. Ils ont également souligné qu'il importait de répercuter dans les pays mêmes les économies réalisées grâce à l'harmonisation des modes d'interventions, recommandant en outre que les Nations Unies insistent encore davantage sur le développement des capacités nationales, comme le prévoit l'Examen triennal complet des activités opérationnelles de 2007.

84. Une délégation de membres du Conseil d'administration du PAM, du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF s'est rendue au Cambodge du 5 au 12 mars 2009. Cette visite, dont la

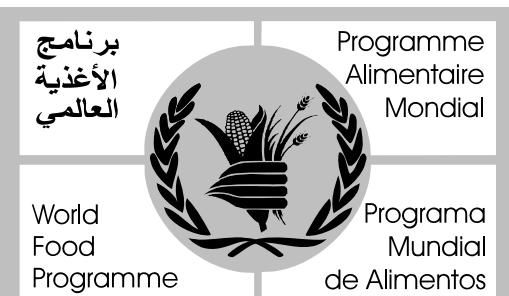


coordination a été assurée par le PAM, a permis aux membres des Conseils de mieux appréhender ce que le système des Nations Unies apporte à ce pays.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAADP	Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique
CERF	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
P4P	Achat au service du progrès
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RDC	République démocratique du Congo
REACH	Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants
TIC	technologies de l'information et des communications
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNHAS	Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM



Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 8–11 février 2010

RAPPORTS ANNUELS

Point 4 de l'ordre du
jour

*Pour information**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2010/4/Add.1
20 janvier 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO POUR 2009

ADDITIF

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

**TABLEAU 1: RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA SOIXANTE-TROISIÈME SESSION
QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI**

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
A/RES/63/12	En cours d'application	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain et caraïbe	<p>Le PAM poursuit sa coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CAPALC) dans le cadre des activités communes réalisées au titre du "Projet de développement- Projet de Renforcement des capacités dans la région Amérique latine et Caraïbes 10411.0" (WFP/EB.A/2005/9-A/1).</p> <p>Cette collaboration a débouché sur la réalisation de deux études: "Food and Nutrition Insecurity in Latin America and the Caribbean" (octobre 2009) et "The Cost of Hunger: Social and Economic Impact of Child Undernutrition in the Plurinational State of Bolivia, Ecuador, Paraguay and Peru" (version provisoire, october 2009)".</p>
A/RES/63/187	En cours d'application	Le droit à l'alimentation	<p>Le PAM continue de défendre le droit à l'alimentation et les efforts déployés par les gouvernements pour adopter une approche axée sur ce droit. Le PAM cible ses activités en fonction des besoins des bénéficiaires: ses ressources limitées vont aux personnes et aux groupes les plus vulnérables. Les principes de programmation suivis par le PAM sont semblables, par leurs effets, à une approche fondée sur les droits, comme exposé dans le "Plan stratégique du PAM (2008-2011)" (WFP/EB.A/2008/5-A/1.Rev.1).</p>
A/RES/63/190	En cours d'application	Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée	<p>Le PAM rend compte de ses activités au Coordonateur résident, lequel fait rapport au Secrétaire général.</p>
A/RES/63/235	En cours d'application	Développement agricole et sécurité alimentaire	Voir le "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009" du PAM.
A/RES/63/311	En cours d'application	Cohérence du système des Nations Unies	Voir le "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009" du PAM.

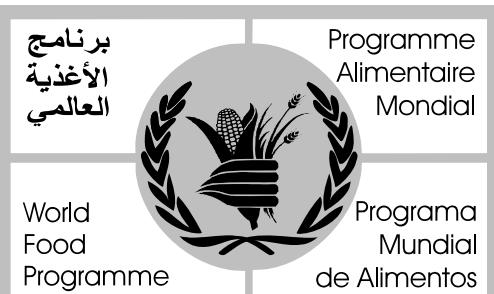


TABLEAU 2: RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2007 QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
E/2008/L.15 et E/2008/SR.40	En cours d'application	Groupe consultatif ad hoc sur Haïti	Le PAM rend compte de ses activités au Coordonnateur résident, lequel fait rapport au Secrétaire général.







**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 9–11 février 2009

**VÉRIFICATION DES
DÉCISIONS ET
RECOMMANDATIONS
ADOPTÉES**

**Point 16 de l'ordre du
jour**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2009/16
11 février 2009
ORIGINAL: ANGLAIS

Bureau du Conseil d'administration

Président:	M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
Suppléante:	Mme Daniela Moyzesová (République tchèque)
Vice-Président	S.E. M. José Antônio Marcondes de Carvalho (Brésil)
Suppléant:	S.E. M. Sabas Pretelt de la Vega (Colombie)
Membre:	M. Kiala Kia Mateva (Angola)
Suppléant:	M. Innocent Mokosa Mandende (République démocratique du Congo)
Membre:	M. Noel D. de Luna (Philippines)
Suppléant:	S.E. M. Javad Shakhs Tavakolian (République islamique d'Iran)
Membre:	S.E. M. James Alexander Harvey (Royaume-Uni)
Suppléante:	Mme Harriet Spanos (États-Unis d'Amérique)
Rapporteure:	Mme Manar Sabah Mohammad Al-Sabah (Koweït)

**DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS
DE LA PREMIÈRE SESSION
ORDINAIRE DE 2009 DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Le tirage du présent document a été limité. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption d'ordre du jour	32
Élection du Bureau et désignation du Rapporteur	32
 QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2009/EB.1/1 Questions stratégiques actuelles et futures	32
 RAPPORTS ANNUELS	
2009/EB.1/2 Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008	33
 QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2009/EB.1/3 Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes	33
2009/EB.1/4 Politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe	33
2009/EB.1/5 Cadre de résultats stratégiques	34
 RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2009/EB.1/6 Quatrième rapport sur l'état de la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009	34
2009/EB.1/7 Mandat du Comité d'audit du PAM	34
2009/EB.1/8 Nomination du Commissaire aux comptes	34
2009/EB.1/9 Rapport du Commissaire aux comptes sur la préparation aux normes IPSAS et sur le système WINGS II et réponse du Secrétariat du PAM	35
 RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2009/EB.1/10 Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Nicaragua 10700.0 et de l'opération d'urgence 10695.0 financée par le Compte d'intervention immédiate	35
 PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE	
2009/EB.1/11 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Madagascar 10442.0	35
2009/EB.1/12 Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya 10666.0	36
2009/EB.1/13 Interventions prolongées de secours et de redressement — Ouganda 10121.3	36
 PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE	
2009/EB.1/14 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement — Tadjikistan 10603.0	36

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2009/EB.1/15	Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	36
---------------------	--	-----------

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2009/EB.1/16	Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2008 du Conseil d'administration	37
---------------------	--	-----------

QUESTIONS DIVERSES

2009/EB.1/17	Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM	37
---------------------	--	-----------

Annexe I	Ordre du jour	38
-----------------	----------------------	-----------

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

9 février 2009

Élection du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie, Liste E) aux fonctions de Président pour un mandat d'un an. Mme Daniela Moyzesová (République tchèque, Liste E) a été élue suppléante.

Le Conseil a élu S.E. M. José Antônio Marcondes de Carvalho (Brésil, Liste C) aux fonctions de Vice-Président. S.E. M. Sabas Pretelt de la Vega (Colombie, Liste C) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu membres du Bureau pour un mandat d'un an en tant que représentants des trois autres listes électorales du PAM M. Kiala Kia Mateva (Angola, Liste A); M. Noel D. de Luna (Philippines, Liste B); et S.E. M. James Alexander Harvey (Royaume-Uni, Liste D). Ont été élus suppléants M. Innocent Mokosa Mandende (République démocratique du Congo, Liste A); S.E. M. Javad Shakhs Tavakolian (République islamique d'Iran, Liste B); et Mme Harriet Spanos (États-Unis d'Amérique, Liste D).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme Manar Sabah Mohammad Al-Sabah (Koweït, Liste B) Rapporteur de la première session ordinaire de 2009.

9 février 2009

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

2009/EB.1/1 Questions stratégiques actuelles et futures

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session.

9 février 2009

RAPPORTS ANNUELS

2009/EB.1/2 **Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008**

Le Conseil a approuvé le "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008" (WFP/EB.1/2009/4 + Corr.1 + Add.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, en même temps que les décisions et recommandations adoptées par le Conseil en 2008 et la présente décision.

9 février 2009

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

2009/EB.1/3 **Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes**

Le Conseil a approuvé la "Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes" (WFP/EB.1/2009/5-A/Rev.1) et

- a réitéré l'engagement qu'il avait pris de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes;
- a reconnu qu'il importe de créer un environnement propice à la réalisation de l'égalité des sexes et était résolu à mettre en œuvre les interventions, priorités de programmation et mesures d'appui institutionnel visées dans le document;
- s'est engagé à défendre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; et
- a invité le Secrétariat à lui présenter un plan d'action pour l'ensemble du Programme, assorti d'échéances précises et d'objectifs réalisables et mesurables, exposant en détail les mesures institutionnelles en faveur de l'intégration de la problématique hommes-femmes et précisant le niveau de ressources requis.

10 février 2009

2009/EB.1/4 **Politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe**

Le Conseil a pris note de la "Politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe" (WFP/EB.1/2009/5-B). Le Conseil a réaffirmé sa ferme volonté de prévenir la faim, grâce à des mesures de préparation aux catastrophes et d'autres mesures de réduction des risques, par les moyens suivants:

- renforcer les capacités des gouvernements de se préparer aux crises alimentaires provoquées par des catastrophes, de les évaluer et de réagir en conséquence;
- aider les communautés à renforcer leur résistance aux chocs dans le cadre du mandat spécifique du PAM; et
- demander au Secrétariat d'engager de nouvelles consultations sur cette politique avec des experts et des partenaires de toutes les régions.

11 février 2009

2009/EB.1/5

Cadre de résultats stratégiques

Le Conseil a pris note du Cadre de résultats stratégiques présenté dans le document WFP/EB.1/2009/5-C et l'a accepté comme base de référence pour l'établissement des rapports en 2010. Il a demandé qu'il soit de nouveau présenté à sa première session ordinaire de 2010, en tenant compte des observations formulées par les membres du Conseil lors des débats ainsi que de l'expérience acquise lors de la mise en œuvre sur le terrain.

Le Conseil a invité le Secrétariat à préparer une note d'information/évaluation sur les "enseignements tirés" de cette mise en œuvre.

11 février 2009

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2009/EB.1/6

Quatrième rapport sur l'état de la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009

Le Conseil a pris note du montant projeté des ressources requises pour mener à bien le Programme de travail du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009, qui s'élevait au total à 10,9 milliards de dollars, provision pour situations d'urgence imprévues non comprise.

Le Conseil a également pris note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.1/2009/6(A,B,C,D)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2009/6(A,B,C,D)/3).

10 février 2009

2009/EB.1/7

Mandat du Comité d'audit du PAM

Le Conseil a pris note du document intitulé "Mandat du Comité d'audit du PAM" (WFP/EB.1/2009/6-B/1), présenté par le Commissaire aux comptes. Il a entériné la création d'un Comité d'audit du PAM, consultatif et indépendant, faisant rapport au Conseil et au Directeur exécutif. Il a approuvé les principes énoncés dans le mandat et a demandé au Secrétariat d'y intégrer les orientations données par le Conseil au cours des débats de la présente session. Le Conseil a demandé qu'un bilan de l'expérience avec le Comité d'audit lui soit présenté à sa session annuelle en juin 2010.

Le Conseil a également pris note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.1/2009/6(A,B,C,D)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2009/6(A,B,C,D)/3).

11 février 2009

2009/EB.1/8

Nomination du Commissaire aux comptes

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Nomination du Commissaire aux comptes" (WFP/EB.1/2009/6-C/1). En conséquence, l'article 14.2 du Règlement financier est modifié comme suit: "Le Commissaire aux comptes est nommé, par sélection après mise au concours, pour un mandat de six ans non renouvelable. Il peut être élu de nouveau après une interruption d'au moins un mandat."



Le Conseil a pris note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.1/2009/6(A,B,C,D)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2009/6(A,B,C,D)/3).

10 février 2009

2009/EB.1/9

Rapport du Commissaire aux comptes sur la préparation aux normes IPSAS et sur le système WINGS II et réponse du Secrétariat du PAM

Le Conseil a pris note des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes dans son rapport (WFP/EB.1/2009/6-D/1) et des réponses données par le Secrétariat, telles qu'elles figurent dans le document intitulé "Réponse du Secrétariat au rapport du Commissaire aux comptes sur la préparation aux normes IPSAS et sur le système WINGS II" (WFP/EB.1/2009/6-D/1/Add.1), et a invité le Secrétariat à appliquer sans tarder les recommandations de cet audit.

Le Conseil a également pris note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.1/2009/6(A,B,C,D)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.1/2009/6(A,B,C,D)/3).

10 février 2009

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2009/EB.1/10

Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Nicaragua 10700.0 et de l'opération d'urgence 10695.0 financée par le Compte d'intervention immédiate

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Nicaragua 10700.0 et de l'opération d'urgence 10695.0 financée par le Compte d'intervention immédiate" (WFP/EB.1/2009/7-B) ainsi que de la réponse de la direction (WFP/EB.1/2009/7-B/Add.1) et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

11 février 2009

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DE LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE

2009/EB.1/11

Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Madagascar 10442.0

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Madagascar 10442.0" (WFP/EB.1/2009/7-A) ainsi que de la réponse de la direction (WFP/EB.1/2009/7-A/Add.1) et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

11 février 2009

2009/EB.1/12 Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya 10666.0

Ayant pris note de l'IPSR Kenya 10666.0 (WFP/EB.1/2009/9-A/1), qui requiert 351 252 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 356 292 545 dollars, le Conseil a demandé à titre exceptionnel au Secrétariat de réviser l'IPSR, en tenant compte des résultats des évaluations en cours, et d'organiser une consultation informelle en mars 2009 pour examiner l'IPSR révisée. Le document, y compris les observations soulevées lors de la consultation, serait soumis au Conseil pour approbation par correspondance dans les plus brefs délais après cette date.

11 février 2009

2009/EB.1/13 Interventions prolongées de secours et de redressement — Ouganda 10121.3

Ayant pris note de l'IPSR Ouganda 10121.3 (WFP/EB.1/2009/9-A/2), qui requiert 149 843 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 177 107 545 dollars, le Conseil a autorisé à titre exceptionnel le Secrétariat à finaliser l'IPSR, en tenant compte des observations formulées par les membres du Conseil, soit à la présente session, soit par écrit avant la fin de février 2009, soit lors d'une consultation informelle convoquée avant cette même date. L'IPSR serait soumise au Conseil pour approbation par correspondance dans les plus brefs délais après cette date.

11 février 2009

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DE LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

2009/EB.1/14 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement — Tadjikistan 10603.0

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 38 041 232 dollars É.-U. pour l'IPSR Tadjikistan 10603.0 "Appui transitoire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire" (WFP/EB.1/2009/9-B) pour une période de six mois entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2009.

11 février 2009

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2009/EB.1/15 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2009/13 + Corr.1).

11 février 2009

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 2009/EB.1/16 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2008 du Conseil d'administration**

Le Conseil a entériné le "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2008 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2008/16.

11 février 2009

QUESTIONS DIVERSES

- 2009/EB.1/17 Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM**

Le Conseil a pris note de la présentation orale de la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM.

11 février 2009

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour* (pour approbation)
2. *Élection du Bureau et désignation du Rapporteur*
3. *Questions stratégiques actuelles et futures* (pour examen)
4. *Rapports annuels*
 - Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2008 (pour approbation)
5. *Questions de politique générale*
 - a) Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (pour approbation)
 - b) Politique du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe (pour examen)
 - c) Cadre de résultats stratégiques (pour aval)
6. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - a) Quatrième rapport sur l'état de la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (pour examen)
 - Complément d'information au troisième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009
 - b) Mandat du Comité d'audit du PAM (pour approbation)
 - c) Nomination du Commissaire aux comptes (pour approbation)
 - d) Rapport du Commissaire aux comptes sur la préparation aux normes IPSAS et sur le système WINGS II et réponse du Secrétariat du PAM (pour examen)
7. *Rapports d'évaluation* (pour examen)
 - a) Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Madagascar 10442.0
 - Réponse de la direction sur le rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Madagascar 10442.0
 - b) Rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Nicaragua 10700.0 et opération d'urgence 10695.0 financée par le Compte d'intervention immédiate
 - Réponse de la direction sur le rapport succinct de l'évaluation de l'opération d'urgence Nicaragua 10700.0 et opération d'urgence 10695.0 financée par le Compte d'intervention immédiate
8. *Projets de programmes de pays* (pour examen)
 - Ouganda 10807.0 (2009–2014)—*supprimé*
- 9 a) *Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour examen*
 - Kenya 10666.0
 - Ouganda 10121.3

9 b) Augmentations budgétaires pour des IPSR soumises au Conseil d'administration pour approbation

- Tadjikistan 10603.0

10. Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par correspondance
(pour information)

- République démocratique du Congo 10608.0

11. Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles
(pour information)

- Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2008

12. Questions d'organisation et de procédure

- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009-2010
(pour information)

13. Questions d'administration et de gestion

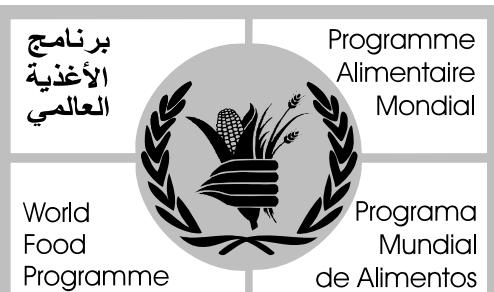
- Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (pour examen)

14. Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2008 du Conseil d'administration

15. Questions diverses

- Rapport sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM (pour information)

16. Vérification des décisions et recommandations adoptées



**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 8-12 juin 2009

**VÉRIFICATION DES
DÉCISIONS ET
RECOMMANDATIONS
ADOPTÉES**

**Point 16 de l'ordre du
jour**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2009/16
12 juin 2009
ORIGINAL: ANGLAIS

Bureau du Conseil d'administration

Président:	M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
Suppléante:	Mme Daniela Moyzesová (République tchèque)
Vice-Président	S.E. M. José Antônio Marcondes de Carvalho (Brésil)
Suppléant:	S.E. M. Sabas Pretelt de la Vega (Colombie)
Membre:	M. Kiala Kia Mateva (Angola)
Suppléant:	M. Innocent Mokosa Mandende (République démocratique du Congo)
Membre:	M. Noel D. de Luna (Philippines)
Suppléant:	S.E. M. Javad Shakhs Tavakolian (République islamique d'Iran)
Membre:	S.E. M. James Alexander Harvey (Royaume-Uni)
Suppléante:	Mme Harriet Spanos (États-Unis d'Amérique)
Rapporteur:	M. Franklin Noël Thévenaz (Suisse)

**DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS
DE LA SESSION ANNUELLE DE 2009
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le tirage du présent document a été limité. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page	
Adoption d'ordre du jour	44	
Désignation du Rapporteur	44	
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES		
2009/EB.A/1	Introduction liminaire de la Directrice exécutive	44
RAPPORTS ANNUELS		
2009/EB.A/2	Rapport annuel sur les résultats de 2008	44
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE		
2009/EB.A/3	Suite donnée à la résolution 63/232 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies: prorogation du Plan stratégique du PAM	45
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES		
2009/EB.A/4	Comptes annuels vérifiés de 2008	45
2009/EB.A/5	Nomination des membres du Comité d'audit	46
2009/EB.A/6	Examen du Cadre de financement du PAM	46
2009/EB.A/7	Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes	46
2009/EB.A/8	Rapport de l'Inspecteur général	47
2009/EB.A/9	Cinquième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009	47
2009/EB.A/10	Rapport annuel du Comité d'audit du PAM	47
2009/EB.A/11	Rapport d'activité sur le projet WINGS II	47
2009/EB.A/12	Note sur la procédure de sélection et de nomination du Commissaire aux comptes pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2016	48
RAPPORTS D'ÉVALUATION		
2009/EB.A/13	Rapport annuel sur l'évaluation en 2008	48
2009/EB.A/14	Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'efficacité du PAM dans les interventions visant à rétablir les moyens d'existence	48
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST		
2009/EB.A/15	Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Burkina Faso 10541.0	49
2009/EB.A/16	Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Libéria 10454.0	49
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE		
2009/EB.A/17	Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Mozambique 10446.0	49
2009/EB.A/18	Projet de programme de pays — Ouganda 10807.0 (2009–2014)	49

2009/EB.A/19	Augmentations budgétaires pour des activités de développement — Programme de pays Madagascar 10340.0 (2005–2009)	49
2009/EB.A/20	Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya 10258.3	50
2009/EB.A/21	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement — Éthiopie 10665.0	50
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE		
2009/EB.A/22	Collaboration entre la FAO, le FIDA et le PAM pour les processus administratifs et opérationnels	50
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION		
2009/EB.A/23	Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008	50
2009/EB.A/24	Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM	50
2009/EB.A/25	Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité	51
2009/EB.A/26	Rapport du PAM sur la sécurité	51
RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
2009/EB.A/27	Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2009 du Conseil d'administration	51
QUESTIONS DIVERSES		
2009/EB.A/28	Rapport de la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Cambodge	51
2009/EB.A/29	Rapport de la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM au Burkina Faso	51
Annexe I	Ordre du jour	52

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

Adoption d'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

8 juin 2009

Désignation du Rapporteur

En application de l'article XII du Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Franklin Noël Thévenaz (Suisse, Liste D) Rapporteur de la session annuelle de 2009.

8 juin 2009

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

2009/EB.A/1 Présentation liminaire de la Directrice exécutive

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session. Le Conseil a également pris note de l'allocation de Mme Margaret Chan, Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé.

8 juin 2009

RAPPORTS ANNUELS

2009/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2008

Le Conseil a approuvé le "Rapport annuel sur les résultats de 2008" (WFP/EB.A/2009/4), en notant qu'il présentait un exposé complet des résultats obtenus par le PAM pendant l'année écoulée, et a appuyé les propositions dont les grandes lignes avaient été présentées par le Secrétariat en vue d'aligner les rapports futurs sur le nouveau Plan stratégique et le cadre de résultats stratégiques. Le Conseil a noté que le prochain rapport bénéficierait également de l'information améliorée provenant du système WINGS II et de l'application des normes IPSAS.

11 juin 2009

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

2009/EB.A/3 Suite donnée à la résolution 63/232 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies: prorogation du Plan stratégique du PAM

Le Conseil,

rappelant la résolution 63/232 de l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 19 décembre 2008, en vertu de laquelle l'Assemblée a remplacé l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies par un examen quadriennal, a invité les fonds et programmes à synchroniser leur cycle de planification stratégique avec cet examen quadriennal, et son intention que le prochain examen complet ait lieu en 2012,

- i) a décidé de prolonger de deux ans, jusqu'à la fin de 2013, l'actuel Plan stratégique du PAM;
- ii) a prié le Secrétariat de procéder à un examen à mi-parcours du Plan stratégique du PAM, y compris une évaluation des risques, et de le lui soumettre à sa session annuelle de 2012, et de lui présenter le prochain Plan stratégique, qui couvrira la période allant de 2014 à 2017, à sa session annuelle de 2013, en tenant compte des recommandations issues du prochain examen complet qui aura lieu en 2012 et de l'examen à mi-parcours de l'actuel Plan stratégique; et
- iii) a prié également le Secrétariat de lui soumettre, à sa deuxième session ordinaire de 2009, tout changement devant être apporté au Règlement général du PAM pour se conformer aux dispositions de la résolution 63/232 de l'Assemblée générale mentionnée ci-dessus.

10 juin 2009

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2009/EB.A/4 Comptes annuels vérifiés de 2008

Le Conseil:

- i) a félicité le Secrétariat d'avoir présenté les comptes annuels vérifiés de 2008 conformément aux normes IPSAS, une première dans le système des Nations Unies;
- ii) a approuvé les états financiers annuels du PAM pour l'exercice 2008, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes, conformément à l'article XIV.6 b) du Statut;
- iii) a approuvé l'amendement à l'article 13.1 du Règlement financier tel que présenté à l'annexe II des états financiers annuels pour l'exercice 2008, conformément à l'article XIV du Statut;
- iv) a pris note de l'imputation au Fonds général d'un montant de 4,5 millions de dollars au titre des paiements à titre gracieux et des passations par profits et pertes de numéraires, de dépenses non couvertes, de contributions à recevoir et de comptes débiteurs pour l'exercice 2008;

- v) a pris note de ce que les pertes de produits après livraison enregistrées en 2008 ont été comptabilisées comme des charges d'exploitation de l'exercice 2008; et
- vi) a demandé au Secrétariat de rendre à nouveau compte de la politique de placement du PAM à sa deuxième session ordinaire de 2009.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

9 juin 2009

2009/EB.A/5

Nomination des membres du Comité d'audit

Le Conseil a approuvé la nomination des candidats suivants en qualité de membres du Comité d'audit:

- M. Antoine Antoun, dont le mandat débuterait le 7 juillet 2009 pour s'achever le 6 juillet 2012; et
- Mme Elvira Edith Lazzati, dont le mandat débuterait immédiatement pour s'achever le 8 juin 2012.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

9 juin 2009

2009/EB.A/6

Examen du Cadre de financement du PAM

Le Conseil, ayant examiné le document intitulé "Examen du cadre de financement du PAM" (WFP/EB.A/2009/6-C/1 + Corr.1), a pris note du calendrier proposé et attendait avec intérêt le rapport plus détaillé qui devait lui être soumis à sa deuxième session ordinaire, en novembre 2009.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

10 juin 2009

2009/EB.A/7

Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes

Le Conseil a pris note du "Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes" (WFP/EB.A/2009/6-D/1).

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

9 juin 2009

2009/EB.A/8

Rapport de l'Inspecteur général

Le Conseil a pris note du "Rapport de l'Inspecteur général" (WFP/EB.A/2009/6-E/1) et a demandé au Secrétariat de le communiquer au Bureau des services de contrôle interne de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

9 juin 2009

2009/EB.A/9

Cinquième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009

Le Conseil a pris note du montant total projeté du Programme de travail pour l'exercice biennal 2008-2009 de 11,8 milliards de dollars, provision pour situations d'urgence imprévues non comprise. Il a également pris note du fait que le Secrétariat entendait continuer à couvrir le risque de change lié aux dépenses encourues en euros pour 2010 et 2011 en concluant des contrats de couverture d'un montant de 5 millions d'euros par mois environ à compter du deuxième semestre de 2009.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

9 juin 2009

2009/EB.A/10

Rapport annuel du Comité d'audit du PAM

Le Conseil a pris note du "Rapport annuel du Comité d'audit du PAM" (WFP/EB.A/2009/6-G/1/Rev.1 + Corr.1)

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

9 juin 2009

2009/EB.A/11

Rapport d'activité sur le projet WINGS II

Le Conseil a pris note du "Rapport d'activité sur le projet WINGS II" (WFP/EB.A/2009/6-I/1).

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2009/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

10 juin 2009

2009/EB.A/12

Note sur la procédure de sélection et de nomination du Commissaire aux comptes pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2016

Le Conseil a demandé au Bureau d'élaborer une recommandation concernant les modalités relatives à la nomination du Commissaire aux comptes et de la présenter à une session informelle du Conseil après avoir reçu les avis du Comité d'audit du PAM, du Comité financier de la FAO et du CCQAB.

Le Conseil a demandé par ailleurs au Bureau de lui présenter, après avoir pris en compte les contributions fournies durant la consultation informelle, le texte final de la recommandation pour approbation par correspondance. L'approbation se fera conformément à la procédure énoncée à l'article IX.8 du Règlement intérieur du Conseil d'administration du PAM, tel que modifié pour permettre au Bureau d'assumer les fonctions autrement attribuées au Directeur exécutif, *mutatis mutandis*.

9 juin 2009

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2009/EB.A/13

Rapport annuel sur l'évaluation en 2008

Le Conseil a pris note du "Rapport annuel sur l'évaluation en 2008" (WFP/EB.A/2009/7-A) et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil lors des débats de la consultation annuelle sur l'évaluation et de sa session annuelle.

En particulier, le Conseil

- i) a demandé au PAM de continuer à renforcer la fonction d'évaluation afin qu'elle joue un rôle stratégique dans l'amélioration de l'obligation redditionnelle et de l'apprentissage, y compris dans l'allocation des ressources humaines et financières ainsi que les processus d'élaboration et de mise en oeuvre des politiques au PAM;
- ii) a encouragé le Bureau de l'évaluation à continuer de développer et d'améliorer ses outils d'évaluation pour répondre aux besoins des parties prenantes et a demandé l'élaboration d'un plan de système de suivi institutionnel;
- iii) a demandé à la direction de fournir une réponse formelle au rapport annuel sur l'évaluation; et
- iv) a demandé à la direction d'étudier de quelle manière la fonction d'évaluation, y compris les évaluations décentralisées, devraient être budgétisées.

10 juin 2009

2009/EB.A/14

Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'efficacité du PAM dans les interventions visant à rétablir les moyens d'existence

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct sur l'évaluation stratégique de l'efficacité du PAM dans les interventions visant à rétablir les moyens d'existence" (WFP/EB.A/2009/7-B) et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

10 juin 2009



PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

2009/EB.A/15 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Burkina Faso 10541.0

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Burkina Faso 10541.0" (WFP/EB.A/2009/7-E) et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

11 juin 2009

2009/EB.A/16 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Libéria 10454.0

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Libéria 10454.0" (WFP/EB.A/2009/7-C) et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

11 juin 2009

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE

2009/EB.A/17 Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Mozambique 10446.0

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Mozambique 10446.0" (WFP/EB.A/2009/7-D) et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

11 juin 2009

2009/EB.A/18 Projet de programme de pays — Ouganda 10807.0 (2009–2014)

Le Conseil a entériné le projet de programme de pays Ouganda 10807.0 (2009–2014) (WFP/EB.A/2009/8), lequel requiert 82 169 tonnes de produits alimentaires pour un coût total de 158,4 millions de dollars. Il a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

11 juin 2009

2009/EB.A/19 Augmentations budgétaires pour des activités de développement — Programme de pays Madagascar 10340.0 (2005–2009)

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 22,1 millions de dollars pour le programme de pays Madagascar 10340.0 (2005–2009), afin de prolonger le programme de deux ans, du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2011.

11 juin 2009

2009/EB.A/20 Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya 10258.3

Le Conseil a approuvé l'IPSR Kenya 10258.3 "Aide alimentaire en faveur des réfugiés somaliens et soudanais" (WFP/EB.A/2009/9-B).

11 juin 2009

2009/EB.A/21 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement — Éthiopie 10665.0

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 139 110 195 dollars pour l'IPSR Éthiopie 10665.0 "Réponse aux crises humanitaires et amélioration de la résistance à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.A/2009/9-C).

11 juin 2009

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

2009/EB.A/22 Collaboration entre la FAO, le FIDA et le PAM pour les processus administratifs et opérationnels

Le Conseil a pris note du document intitulé "Collaboration entre la FAO, le FIDA et le PAM pour les processus administratifs et opérationnels" (WFP/EB.A/2009/12-A).

10 juin 2009

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2009/EB.A/23 Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

Lors de son examen du "Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008" (WFP/EB.A/2009/13-A), le Conseil a pris note des pertes enregistrées par pays et par produit et des mesures correctives qu'ont prises le PAM, les gouvernements et d'autres partenaires pour limiter ces pertes au minimum. Il a encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les pertes et pour obtenir des gouvernements le remboursement des produits perdus par négligence, et à continuer de lui faire rapport chaque année.

12 juin 2009

2009/EB.A/24 Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM

Le Conseil a pris note des informations contenues dans le document "Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM" (WFP/EB.A/2009/13-B).

12 juin 2009

2009/EB.A/25 Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité

Le Conseil a pris note des informations contenues dans la "Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2009/13-D).

12 juin 2009

2009/EB.A/26 Rapport du PAM sur la sécurité

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport du PAM sur la sécurité" (WFP/EB.A/2009/13-E).

12 juin 2009

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2009/EB.A/27 Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2009 du Conseil d'administration

Le Conseil a entériné le "Projet de résumé des travaux de la première session ordinaire de 2009 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.1/2009/17.

12 juin 2009

QUESTIONS DIVERSES

2009/EB.A/28 Rapport de la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Cambodge

Le Conseil a pris note du "Rapport de la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Cambodge" (WFP/EB.A/2009/15-A).

11 juin 2009

2009/EB.A/29 Rapport de la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM au Burkina Faso

Le Conseil a pris note du "Rapport de la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM au Burkina FASO" (WFP/EB.A/2009/15-B).

11 juin 2009

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour* (pour approbation)
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Introduction liminaire de la Directrice exécutive*
4. *Rapports annuels*
 - Rapport annuel sur les résultats de 2008 (pour approbation)
5. *Questions de politique générale*
 - Suite donnée à la résolution 63/232 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies: prorogation du Plan stratégique du PAM (pour approbation)
6. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - a) Comptes annuels vérifiés de 2008 (pour approbation)
 - b) Nomination des membres du Comité d'audit (pour approbation)
 - c) Examen préliminaire des politiques financières du PAM (pour examen)
 - d) Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (pour examen)
 - e) Rapport de l'Inspecteur général (pour examen)
 - f) Cinquième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009 (pour examen)
 - g) Rapport annuel du Comité d'audit (pour examen)
 - h) Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (g) du Règlement général) (pour information)
 - i) Rapport d'activité sur le projet WINGS II (pour information)
 - j) Note sur la procédure de sélection et de nomination du Commissaire aux comptes pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2016 (pour approbation)
7. *Rapports d'évaluation* (pour examen)
 - a) Rapport annuel sur l'évaluation en 2008
 - b) Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'efficacité du PAM dans les interventions visant à rétablir les moyens d'existence
 - Réponse de la direction au rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'efficacité du PAM dans les interventions visant à rétablir les moyens d'existence
 - c) Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Libéria 10454.0
 - Réponse de la direction au rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Libéria 10454.0
 - d) Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Mozambique 10446.0
 - Réponse de la direction au rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Mozambique 10446.0

- e) Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Burkina Faso 10541.0
 - Réponse de la direction au rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Burkina Faso 10541.0

Questions opérationnelles

8. Projets de programmes de pays (pour examen)

- Ouganda 10807.0 (2009–2014)

9. Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation

- a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
 - Programme de pays Madagascar 10340.0
- b) Interventions prolongées de secours et de redressement
 - Kenya 10258.3
- c) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement
 - Éthiopie 10665.0

10. Projets approuvés par correspondance (pour information)

Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par correspondance par le Conseil entre la première session ordinaire et la session annuelle de 2009

- Kenya 10666.0
- Ouganda 10121.3

11. Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (pour information)

- a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2008
- b) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2008
 - Guinée-Bissau 10609.0
 - Mali 10610.0
 - Népal 10058.6
 - Zambie 10594.0
- c) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er juillet et le 31 décembre 2008
- d) Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate entre le 1er janvier et le 31 décembre 2008

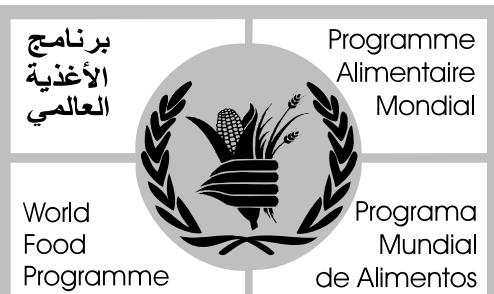
12. Questions d'organisation et de procédure

- a) Collaboration entre la FAO, le FIDA et le PAM pour les processus administratifs et opérationnels (pour information)
- b) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2009-2010 (pour information)

13. Questions d'administration et de gestion

- a) Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008 (pour examen)

- b) Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (pour information)
 - c) Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (pour information)
 - d) Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité (pour information)
 - e) Rapport du PAM sur la sécurité (pour information)
14. *Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2009 du Conseil d'administration* (pour aval)
15. *Autres questions*
- a) Rapport de la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Cambodge (4-13 mars 2009) (pour information)
 - b) Rapport de la visite sur le terrain des membres du Conseil administration du PAM au Burkina Faso (23-28 mars 2009) (pour information)
16. *Vérification des décisions et recommandations adoptées*



**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 9–12 novembre 2009

**VÉRIFICATION DES
DÉCISIONS ET
RECOMMANDATIONS
ADOPTÉES**

**Point 14 de l'ordre du
jour**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2009/14
13 novembre 2009
ORIGINAL: ANGLAIS

Bureau du Conseil d'administration

Président:	M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
Suppléante:	Mme Daniela Moyzesová (République tchèque)
Vice-Président	S.E. M. José Antônio Marcondes de Carvalho (Brésil)
Suppléant:	S.E. M. Sabas Pretelt de la Vega (Colombie)
Membre:	M. Kiala Kia Mateva (Angola)
Suppléant:	M. Innocent Mokosa Mandende (République démocratique du Congo)
Membre:	M. Noel D. de Luna (Philippines)
Suppléant:	S.E. M. Javad Shakhs Tavakolian (République islamique d'Iran)
Membre:	S.E. M. James Alexander Harvey (Royaume-Uni)
Suppléante:	Mme Harriet Spanos (États-Unis d'Amérique)
Rapporteure:	Mme Ileana Rivera de Angotti (Guatemala)

**DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE
LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE
2009 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption de l'ordre du jour	58
Désignation du Rapporteur	58
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2009/EB.2/1 Présentation liminaire de la Directrice exécutive	58
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2009/EB.2/2 Politique du PAM en matière d'alimentation scolaire	58
2009/EB.2/3 Politique du PAM en matière de renforcement des capacités: Bilan et perspectives	58
2009/EB.2/4 Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes: Plan d'action institutionnel (2010–2011)	59
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2009/EB.2/5 Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011	59
2009/EB.2/6 Nomination des membres du Comité d'audit	60
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2009/EB.2/7 Rapport succinct de l'évaluation stratégique concernant la planification des mesures d'urgence du PAM (2002–2008)	60
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	
2009/EB.2/8 Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Bangladesh 104100 (2007-2010)	60
2009/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM en République démocratique populaire lao	61
2009/EB.2/10 Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation—Myanmar 200032	61
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	
2009/EB.2/11 Projets de programmes de pays—Guatemala 200031 (2010–2014)	61
2009/EB.2/12 Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation—Haïti 108440	61
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	
2009/EB.2/13 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Côte d'Ivoire 106720	61
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE	
2009/EB.2/14 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR République démocratique du Congo 106080	62



2009/EB.2/15	Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Malawi	62
2009/EB.2/16	Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR République du Congo 103121	62
2009/EB.2/17	Programmes de pays—Ouganda 108070 (2009–2014)	62
RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES		
2009/EB.2/18	Augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009	63
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE		
2009/EB.2/19	Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010–2011	63
2009/EB.2/20	Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome	63
2009/EB.2/21	Prolongation du Plan stratégique du PAM – Amendement à l'article VI.1 du Règlement général	64
RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
2009/EB.2/22	Résumé des travaux de la session annuelle de 2009 du Conseil d'administration	64
QUESTIONS DIVERSES		
2009/EB.2/23	Exposé sur la visite du Président du Conseil au Tadjikistan et au Kirghizistan	64
Annexe I	Ordre du jour	65

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

Adoption d'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

9 novembre 2009

Désignation du Rapporteur

En application de l'article XII du Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme Ileana Rivera de Angotti (Guatemala, Liste C) Rapporteure de la deuxième session ordinaire de 2009.

9 novembre 2009

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

2009/EB.2/1 Présentation liminaire de la Directrice exécutive

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les points principaux de cet exposé, ainsi que les observations du Conseil, figureront dans le résumé des travaux de la session.

9 novembre 2009

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

2009/EB.2/2 Politique du PAM en matière d'alimentation scolaire

Le Conseil a approuvé la "Politique du PAM en matière d'alimentation scolaire" (WFP/EB.2/2009/4-A) et a demandé:

- i) au Secrétariat de le tenir informé des révisions proposées et du déroulement de la mise en œuvre de la politique au cours de 2010;
- ii) au Bureau de l'évaluation de réaliser une évaluation approfondie de la politique d'alimentation scolaire du PAM, couvrant également les débuts de la mise en œuvre de la nouvelle politique, et de la lui présenter à sa première session ordinaire de 2012.

11 novembre 2009

2009/EB.2/3 Politique du PAM en matière de renforcement des capacités: Bilan et perspectives

Le Conseil a pris note de la "Politique du PAM en matière de renforcement des capacités" (WFP/EB.2/2009/4-B). Le Secrétariat tiendra le Conseil informé des progrès relatifs à l'application de la politique en matière de renforcement des capacités et lui communiquera le plan de mise en œuvre mentionné au paragraphe 54.

11 novembre 2009

2009/EB.2/4

Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes: Plan d'action institutionnel (2010–2011)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes: Plan d'action institutionnel (2010–2011)" (WFP/EB.2/2009/4-C).

12 novembre 2009

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2009/EB.2/5

Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011

Ayant examiné le Plan de gestion et le budget du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011 tels que présentés par la Directrice exécutive dans le document WFP/EB.2/2009/5-A/1 + Corr.1, le Conseil:

- i) **a approuvé**, comme l'y autorise l'article 2.1 du Règlement financier, une dérogation à l'article 9.2 dudit Règlement financier, aux termes duquel le projet de Plan de gestion doit être transmis aux membres du Conseil au moins 60 jours avant la session;
- ii) **a pris note** du montant projeté des besoins opérationnels, soit 8,37 milliards de dollars, qui ne comprend pas de provision pour imprévus mais englobe les coûts d'appui directs (CAD), comme décrit au chapitre II;
- iii) **a pris note** du fait que le projet de budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) se fonde sur l'hypothèse d'une couverture du programme de travail à hauteur de 84 pour cent;
- iv) **a approuvé** un budget AAP d'un montant de 476 millions de dollars aux fins suivantes:

Appui aux programmes:	145,014 millions de dollars
bureaux régionaux et bureaux de pays	

Appui aux programmes: Siège	118,140 millions de dollars
------------------------------------	-----------------------------

Gestion et administration	212,848 millions de dollars
----------------------------------	-----------------------------

Total	476,002 millions de dollars
--------------	-----------------------------

- v) **a approuvé** l'inscription au budget administratif et d'appui aux programmes de crédits supplémentaires exceptionnels d'un montant de 25,9 millions de dollars prélevés sur le Compte de péréquation AAP, comme décrit au chapitre III;
- vi) **a approuvé** l'affectation d'un montant maximum de 24,4 millions de dollars prélevé sur le Fonds général au Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies;
- vii) **a approuvé** le report d'un montant de 14,5 millions de dollars sur l'allocation de 22,5 millions de dollars approuvée au titre du Fonds général à la deuxième session ordinaire du Conseil de 2008 pour financer la mise à niveau des dispositifs de sécurité du PAM sur le terrain;
- viii) **a approuvé** une avance d'un montant de 4,5 millions de dollars prélevé sur le Fonds général pour le financement des partenariats avec le secteur privé et de la stratégie de mobilisation des ressources;

- ix) a approuvé un taux de recouvrement des CAI de 7,0 pour cent pour l'exercice biennal 2010-2011;
- x) a autorisé la Directrice exécutive à ajuster la composante AAP du budget en cas de variation de plus de 10 pour cent du volume des besoins opérationnels par rapport au niveau indiqué au chapitre II.

Le Conseil a pris également note des commentaires du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.2/2009/5(A,C,F,G)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.2/2009/5(A,B,C,F,G)/3/Rev.1).

10 novembre 2009

2009/EB.2/6

Nomination des membres du Comité d'audit

Le Conseil a approuvé la nomination de Mme Kholeka Mzondeki, dont le mandat débutera immédiatement pour s'achever le 9 novembre 2012.

Le Conseil a pris également note des commentaires du CCQAB (WFP/EB.2/2009/5(A,C,F,G)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2009/5(A,B,C,F,G)/3/Rev.1).

10 novembre 2009

RAPPORT D'ÉVALUATION

2009/EB.2/7

Rapport succinct de l'évaluation stratégique concernant la planification des mesures d'urgence du PAM (2002–2008)

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation stratégique concernant la planification des mesures d'urgence du PAM (2002–2008)" (WFP/EB.2/2009/6-A) et de la "Réponse de la direction aux recommandations du rapport succinct de l'évaluation stratégique concernant la planification des mesures d'urgence du PAM (2002–2008)" (WFP/EB.2/2009/6-A/Add.1) et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

12 novembre 2009

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

2009/EB.2/8

Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Bangladesh 104100 (2007-2010)

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Bangladesh 104100 (2007-2010)" (WFP/EB.2/2009/6-B) et de la "Réponse de la direction aux recommandations du rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Bangladesh 104100 (2007-2010)" (WFP/EB.2/2009/6-B/Add.1) et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

10 novembre 2009

2009/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM en République démocratique populaire lao

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM en République démocratique populaire lao" (WFP/EB.2/2009/6-F) et de la "Réponse de la direction aux recommandations du Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM en République démocratique populaire lao" (WFP/EB.2/2009/6-F/Add.1) et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

10 novembre 2009

2009/EB.2/10 Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Myanmar 200032

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Myanmar 200032, "Améliorer la sécurité alimentaire, l'état nutritionnel et les moyens d'existence des populations vulnérables" (WFP/EB.2/2009/9/2).

10 novembre 2009

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

2009/EB.2/11 Projets de programmes de pays — Guatemala 200031 (2010–2014)

Le Conseil a entériné le projet de programme de pays pour le Guatemala 200031 (2010-2014) (WFP/EB.2/2009/7), lequel requiert 21 160 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 19,5 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations formulées par les membres du Conseil.

11 novembre 2009

2009/EB.2/12 Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Haïti 108440

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Haïti 108440 "Aide alimentaire en faveur des groupes vulnérables exposés à des chocs récurrents" (WFP/EB.2/2009/9/1).

11 novembre 2009

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

2009/EB.2/13 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Côte d'Ivoire 106720

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Côte d'Ivoire 106720" (WFP/EB.2/2009/6-C) et de la "Réponse de la direction aux recommandations du rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Côte d'Ivoire 106720" (WFP/EB.2/2009/6-C/Add.1) et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

11 novembre 2009



PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE

- 2009/EB.2/14 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR République démocratique du Congo 106080**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR République démocratique du Congo 106080" (WFP/EB.2/2009/6-D) et de la "Réponse de la direction aux recommandations du rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR République démocratique du Congo 106080" (WFP/EB.2/2009/6-D/Add.1) et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

12 novembre 2009

- 2009/EB.2/15 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Malawi**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Malawi" (WFP/EB.2/2009/6-E) et de la "Réponse de la direction aux recommandations du rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Malawi" (WFP/EB.2/2009/6-E/Add.1) et a invité le PAM à continuer de donner suite à ces recommandations, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

12 novembre 2009

- 2009/EB.2/16 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR République du Congo 103121**

Le Conseil a pris note du "Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR République du Congo 103121" (WFP/EB.2/2009/6-G) et de la "Réponse de la direction aux recommandations du rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR République du Congo 103121" (WFP/EB.2/2009/6-G/Add.1) et a invité le PAM à continuer de donner suite à ces recommandations, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

12 novembre 2009

- 2009/EB.2/17 Programmes de pays—Ouganda 108070 (2009–2014)**

Le Conseil a approuvé le programme de pays Ouganda 108070 (2009–2014) (WFP/EB.2/2009/8), lequel requiert 79 552 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 158,4 millions de dollars.

12 novembre 2009

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

- 2009/EB.2/18 Augmentations budgétaires pour des activités de développement et des IPSR approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009" (WFP/EB.2/2009/10-B) et du document intitulé "Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009" (WFP/EB.2/2009/10-D).

10 novembre 2009

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

- 2009/EB.2/19 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010–2011**

Le Conseil a approuvé le "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010–2011" (WFP/EB.2/2009/11-A) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat, et a demandé au Secrétariat de lui présenter la stratégie d'amélioration de la nutrition à sa première session ordinaire de 2010.

11 novembre 2009

- 2009/EB.2/20 Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome**

Le Conseil a pris note du contenu du document "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C) et a encouragé le PAM à renforcer sa coopération avec la FAO et le FIDA en se fondant sur les quatre piliers du cadre de travail et en se concentrant sur les cinq grands domaines thématiques définis dans le document.

Le Conseil s'est félicité de la réunion du 4 novembre 2009 à laquelle ont participé les hauts fonctionnaires de la FAO, du FIDA et du PAM, sous l'égide des trois chefs d'institution.

Le Conseil a pris note de la redynamisation du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et a demandé au PAM de participer à ses travaux de manière active et énergique, notamment au sein du Secrétariat conjoint et du Groupe consultatif, afin de renforcer la coordination et l'action commune en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Le Conseil a salué également l'unité dont ont fait preuve les trois chefs des institutions ayant leur siège à Rome durant la dernière session du CSA, lorsque, siégeant ensemble au podium, ils ont pris chacun la parole lors de la cérémonie d'ouverture.

Le Conseil espère avoir l'occasion de constater la même unité lors du prochain Sommet mondial sur la sécurité alimentaire.

11 novembre 2009

2009/EB.2/21 Prolongation du Plan stratégique du PAM – Amendement à l'article VI.1 du Règlement général

Le Conseil a approuvé l'amendement à l'article VI.1 du Règlement général libellé comme suit:

"Article VI.1 du Règlement général: Plan stratégique

Le Directeur exécutif soumet tous les quatre ans à la session annuelle du Conseil d'administration un plan stratégique qui couvrira les quatre années suivantes et fera l'objet, en tant que de besoin, d'un examen à mi-parcours. Le Plan stratégique fera ressortir les objectifs stratégiques du PAM et leurs implications pour le programme de travail proposé."

10 novembre 2009

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2009/EB.2/22 Résumé des travaux de la session annuelle de 2009 du Conseil d'administration

Le Conseil a entériné le "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2009 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2009/17.

12 novembre 2009

QUESTIONS DIVERSES

2009/EB.2/23 Exposé sur la visite du Président du Conseil au Tadjikistan et au Kirghizistan

Notant l'importance des activités du PAM au Tadjikistan, le Conseil a approuvé la préparation par le Secrétariat d'une IPSR et d'un projet de développement pour le pays, après consultations avec le Gouvernement, à soumettre à la session annuelle de 2010.

11 novembre 2009

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour* (pour approbation)
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Introduction liminaire de la Directrice exécutive*
4. *Questions de politique générale*
 - a) Politique du PAM en matière d'alimentation scolaire (pour examen)
 - b) Politique du PAM en matière de renforcement des capacités: Bilan et perspectives (pour examen)
 - c) Politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes: Plan d'action institutionnel (2010–2011) (pour information)
 - d) Mise à jour de la Synthèse des politiques générales du PAM (pour information)
 - e) Mise à jour sur les activités du PAM dans le domaine du VIH/sida (pour information)
5. *Ressources, questions budgétaires et financières*
 - a) Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010–2011 (pour approbation)
 - b) État d'avancement de l'examen du cadre de financement du PAM (pour information)
 - c) Nomination des membres du Comité d'audit (pour approbation)
 - d) Rapport sur les bénéfices de gestion apportés par des méthodes comptables conformes aux normes IPSAS et sur l'utilisation de l'information financière et administrative: Rapport du Commissaire aux comptes et réponse de la direction (pour examen)—supprimé
 - e) Sélection et nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2016 (pour information)
 - f) Politique et directives de placement du PAM (pour information)
 - g) Rapport d'activité sur le projet WINGS II (pour information)
6. *Rapport d'évaluation* (pour examen)
 - a) Rapport succinct de l'évaluation stratégique concernant la planification des mesures d'urgence du PAM (2002–2008) et Suite donnée par la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays Bangladesh 104100 (2007-2010) et Suite donnée par la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Côte d'Ivoire 106720 et Suite donnée par la direction
 - d) Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR République démocratique du Congo 106080 et Suite donnée par la direction
 - e) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Malawi et Suite donnée par la direction

- f) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités du PAM en République démocratique populaire lao et Suite donnée par la direction
- g) Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR République du Congo 103121 et Suite donnée par la direction

Questions opérationnelles

- 7. *Projets de programmes de pays* (pour examen)
 - Guatemala 200031 (2010–2014)
- 8. *Programmes de pays* (pour approbation)
 - Ouganda 108070 (2009–2014)
- 9. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation* (pour approbation)
Interventions prolongées de secours et de redressement
 - Haïti 108440
 - Myanmar 200032
 - Tadjikistan 200025—supprimé
- 10. *Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles* (pour information)
 - a) Activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009
 - Ouganda 107920
 - b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009
 - c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009
 - Bangladesh 100454
 - Bolivie 108360
 - Géorgie 107870
 - République islamique d'Iran 102131
 - Libéria 108210
 - d) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009
 - e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009
- 11. *Questions d'organisation et de procédure*
 - a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2010–2011 (pour approbation)
 - b) Prolongation du Plan stratégique du PAM – amendement à l'Article VI.1 du Règlement général (pour approbation)
 - c) Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (pour examen)

12. Résumé des travaux de la session annuelle de 2009 du Conseil d'administration

13. Questions diverses

- Exposé oral sur la visite du Président du Conseil au Tadjikistan et au Kirghizistan
- Révision des honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal 2008-2009

14. Vérification des décisions et recommandations adoptées